

Rapport annuel  
2023-2024

Humanité partagée  
dans un Canada divisé

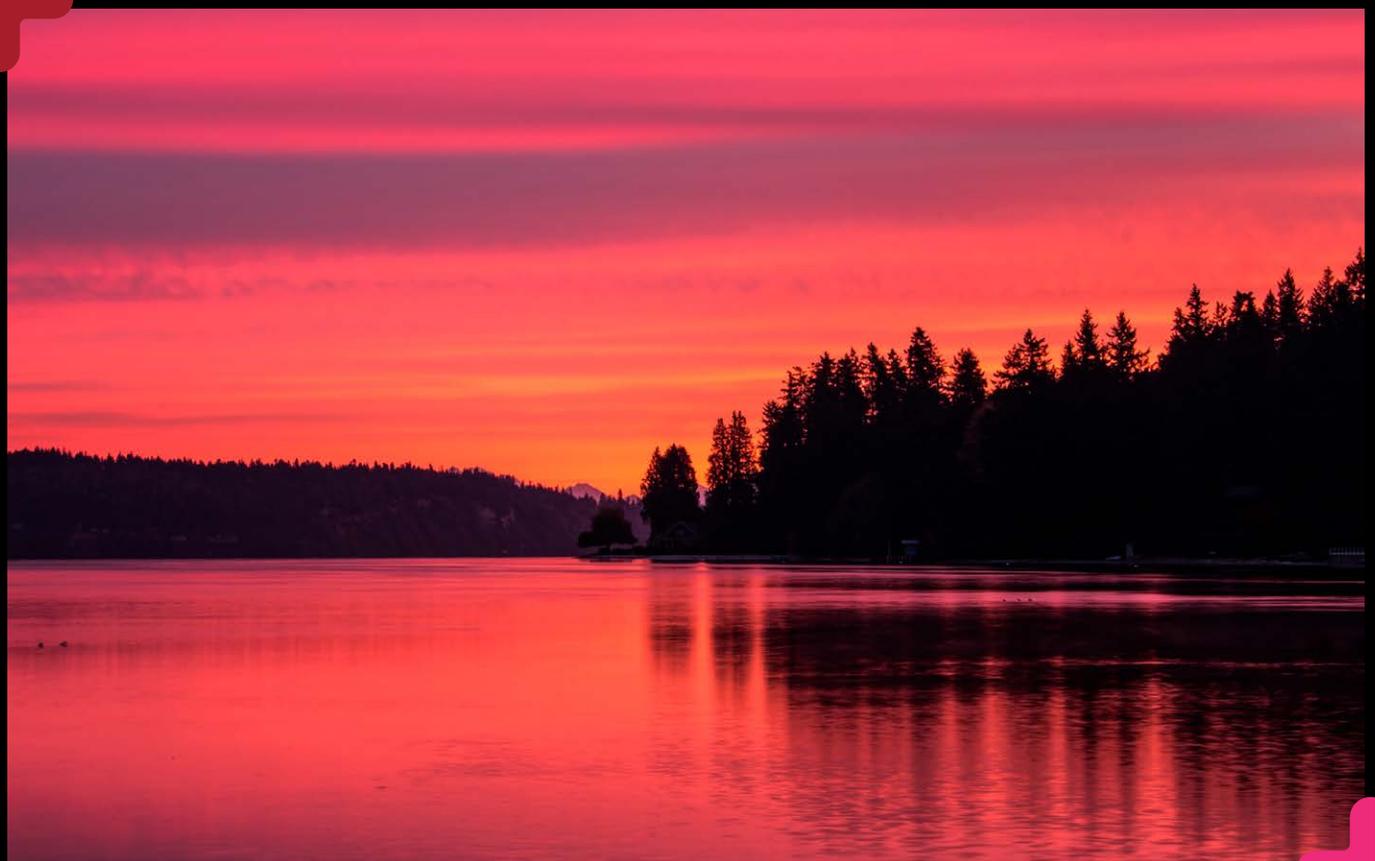


Fondation  
canadienne des  
relations raciales

La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) est une société d'État fédérale. La FCRR reconnaît respectueusement que les terres sur lesquelles le siège social est situé sont le territoire traditionnel de nombreuses nations dont les Mississaugas de Credit, les Anishnabeg, les Chippewas, les Haudenosaunee et les Wendats, et abritent aujourd'hui de nombreuses communautés des Premières Nations, Métis et Inuits.

Nous reconnaissons également que Toronto est couverte par le Traité 13 et que le personnel et les membres du conseil d'administration de la FCRR résident individuellement sur les terres traditionnelles de nombreuses communautés des Premières Nations, Métis et Inuits à travers le pays. La FCRR respecte et affirme les droits inhérents et issus de traités de tous les peuples autochtones et s'engage à travailler aux côtés des nations et des peuples autochtones pour combattre le racisme et mobiliser l'action sur la voie de la réconciliation.

**Cette reconnaissance des terres a été élaborée avec la collaboration du First Peoples Group, que nous remercions pour les conseils qu'il nous a apportés.**





# Table des matières

**04** Message de la présidente

**06** Message du directeur général

**08** Conseil d'administration

**10** Tisser des liens entre diversité et unité : Nos trois prochaines années

**11** Nos principes, mission et mandat

**12** Orientations stratégiques

**14** Nos objectifs 2023-2024

**14** Catalyseur de politiques publiques

**18** Bâtir la capacité communautaire et la mobilisation des connaissances

**39** Développer un organisme moderne et efficace



## 42 Comités du conseil d'administration

44 Présences aux rencontres

## 45 Équipe de la FCRR 2023-2024

## 46 Rapport de gestion financière

## 54 Rapport de l'auditeur indépendant

## 58 États financiers





## Message de la présidente

Les fils de la diversité sont tissés dans ces terres que nous appelons notre maison.

Le tissu collectif nous relie tous. Il nous maintient forts et en bonne santé, à l'intérieur et entre nos quartiers, nos villes et nos provinces. À la Fondation canadienne des relations raciales, notre travail a toujours consisté à renforcer ces liens. En ces temps troublés, ce besoin est plus grand que jamais.

Alors que les communautés partout au pays ont été tendues, se sont renforcées, ont pleuré et se sont réaffirmées contre le racisme systémique, la FCRR a continué son travail silencieusement et avec diligence

pour resserrer nos liens communs, grâce à du soutien et à un large éventail d'efforts locaux contre le racisme à travers le Canada, aux initiatives nationales soutenant les droits des différents groupes de personnes racialisées, jusqu'à l'entreprise conjointe de lutter contre la haine et de protéger le droit de chacun à bénéficier de la sécurité et de la liberté en vertu de notre Charte des droits et libertés.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier les membres de notre équipe, dont beaucoup endurent les réalités du racisme systémique dans leur vie quotidienne, pour leur travail continu et résolu visant à améliorer les choses pour



chaque personne. En tant que présidente du conseil d'administration, je suis également reconnaissante envers mes collègues administratrices et administrateurs, qui ont continué inlassablement à se réunir pour assurer une gouvernance fluide et efficace ainsi que la croissance de l'organisme. Ensemble, nous exprimons notre gratitude envers le gouvernement du Canada pour son financement, ainsi qu'à nos nombreux partenaires, donatrices et donateurs et commanditaires qui nous soutiennent dans ce travail crucial.

La haine et la division peuvent sembler insurmontables, mais dans la grande tapisserie de notre humanité commune,

les fils qui nous unissent sont résilients et résistants. Notre travail n'est pas seulement une réponse aux défis d'aujourd'hui, c'est un engagement à renforcer notre tissu collectif et à construire un héritage d'espoir, de compassion et de possibilités.

Sincèrement,

**Teresa Woo-Paw**

Présidente



## Message du directeur général

S'il y a une chose sur laquelle la majorité d'entre nous peut être d'accord c'est que cette année a été difficile pour le Canada et l'humanité en général.

Lors de mes conversations avec les communautés et les championnes et champions de lutte contre le racisme à travers le pays, j'ai entendu que plusieurs rencontrent des difficultés à s'asseoir ensemble. Les conversations honnêtes semblent de plus en plus loin de la capacité cognitive, et l'empathie face à la douleur, aux désaccords ou aux différences semble hors d'atteinte.

Au moment de dresser le bilan de la dernière année à la Fondation canadienne des relations raciales, il est impossible

d'ignorer l'éléphant dans la pièce, la réalité difficile d'un Canada polarisé. Nous l'avons vu se développer, avons ressenti son impact et été sur la première ligne, ainsi que dans les coulisses, pour défendre les valeurs et la mission qui ont donné naissance à la Fondation.

Alors, abordons le problème de l'éléphant.

La polarisation qui use le tissu de notre société n'est pas seulement un mot à la mode. C'est une expérience vécue pour plusieurs. Dans notre travail, nous sommes confrontés à des défis tels que combler des fossés, démanteler des préjugés et favoriser le dialogue dans un pays qui nous semble parfois tirer dans la direction opposée.

Cette année, nous avons soutenu plus de 120 initiatives communautaires et événements antiracistes à travers le Canada. Nous avons lancé trois nouveaux appels pour notre Fonds national de lutte contre le racisme. Nous avons créé une Coalition nationale contre le racisme anti-asiatique. Nous avons organisé une délégation de personnes canadiennes noires pour assister, représenter et promouvoir les intérêts des personnes d'ascendance africaine au Canada lors de la deuxième session du Forum permanent des Nations Unies. Nous nous sommes régulièrement réunis avec les forces policières travaillant sur les crimes haineux à travers le pays pour discuter des moyens de lutter contre la haine au Canada et avons produit une série d'outils pour soutenir les communautés et approfondir la compréhension au sein des services de police. Notre exposition itinérante à travers le Canada, explorant les sciences psychologiques et neurologiques du racisme, a accueilli plus de 20 000 visiteurs.

Mais nos accomplissements récents ne sont pas seulement des cases à cocher sur une liste de tâches.

Ce sont des efforts conscients et collectifs, entrepris avec une délibération minutieuse, à un moment où la seule voie à suivre est de puiser plus profondément dans la compréhension mutuelle, lorsque les enjeux d'une erreur sont dévastateurs pour tout le monde. Nous avons facilité des conversations difficiles, rassemblé des voix disparates autour de la table et été témoins du pouvoir de la mise en relation pour briser les stéréotypes. Les divisions sont profondes

et se rappeler notre humanité partagée à travers elles nécessite un effort soutenu. Il ne s'agit pas seulement de changer les mentalités ou de répondre aux symptômes de la polarisation. Il s'agit de continuer à travailler ensemble pour aborder les causes profondes et ouvrir la voie à un avenir durable dans toute notre diversité.

Pourquoi devons-nous persister? Parce que l'alternative est un Canada où le gouffre s'élargit, où une version moindre de l'humanité s'impose, nous coûtant notre bien-être et notre sécurité. Je me souviens d'une conversation émouvante avec quelqu'un qui a participé à l'un de nos programmes, qui a partagé l'impact transformateur d'avoir trouvé un terrain d'entente dans l'espace que nous avons offert alors que cette personne se sentait depuis longtemps seule et isolée. Cette expérience lui a donné le sentiment d'être entendue, vue et puissante pour la première fois de sa vie.

Cette histoire est l'une des nombreuses qui illustrent que notre travail n'est pas simplement une réponse à la situation actuelle, mais plutôt un engagement à réécrire le récit d'un Canada divisé.

En ces temps troublés, notre seule option est de redoubler cet engagement.

Avec solidarité et détermination,



**Mohammed Hashim**  
Directeur général



# Conseil d'administration

En vertu de la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* (la « Loi »), la FCRR est régie par un conseil d'administration, nommé par la gouverneure en conseil ou le gouverneur en conseil sur la recommandation de la ou du ministre responsable, actuellement la ministre de la Diversité, de l'Inclusion et des Personnes en situation de handicap. La Loi exige que la ou le ministre tienne compte du caractère multiculturel, de la dualité linguistique et de la diversité régionale de la société canadienne dans ses recommandations pour les nominations au conseil.

## Structure du conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué d'une présidente ou d'un président et jusqu'à 11 membres supplémentaires. Une directrice générale ou un directeur général gère les opérations quotidiennes de la FCRR et est membre d'office du conseil d'administration.

En vertu de la *loi*, le conseil d'administration doit se réunir au moins deux fois par an. Le conseil d'administration se réunit généralement quatre fois par année, en virtuel ou en présentiel, et vise à tenir ses rencontres en personne dans une province ou territoire différent, lorsque possible.

## Conseil d'administration



**Teresa Woo-Paw**, présidente  
(Calgary, Alberta)  
Mandat : du 8 novembre 2022 au  
7 novembre 2026  
(Du 8 novembre 2018 au  
7 novembre 2022)<sup>1</sup>



**Orlando Bowen**, vice-président  
(Brampton, Ontario)  
Mandat : du 8 avril 2021 au 7 avril 2024<sup>2</sup>  
(Du 15 décembre 2017 au  
14 décembre 2020)<sup>1</sup>



**Sophia Ali**  
(Winnipeg, Manitoba)  
Mandat : du 22 mars 2023 au  
21 mars 2027



**Dany Assaf**  
(Toronto, Ontario)  
Mandat : du 27 mai 2022 au  
26 mai 2025



**Dakota Kochie**  
(Gatineau, Québec)  
Mandat : du 27 mai 2022 au  
26 mai 2026



**Emilie Nicolas**  
(Montréal, Québec)  
Mandat : du 15 juillet 2020 au  
14 juillet 2023  
(Du 21 juin 2017 au 20 juin 2020)<sup>1</sup>

1. Les parenthèses indiquent le précédent mandat d'un membre au conseil d'administration de la FCRR

2. À la fin de l'année fiscale, ces mandats ont été prolongés pour 2 années supplémentaires.



**Reyhana Patel**  
(Mississauga, Ontario)  
Mandat : du 27 mai 2022 au 26 mai 2025



**Anne-Marie Pham**  
(Calgary, Alberta)  
Mandat : du 27 mai 2022 au 26 mai 2026  
(Du 18 décembre 2017 au 17 décembre 2021)<sup>1</sup>



**Roy Pogorzelski**  
(Lethbridge, Alberta)  
Mandat : du 22 juillet 2021 au 21 juillet 2024  
(Du 21 juin 2017 au 20 juin 2021)<sup>1</sup>



**Nancy Rosenfeld**  
(Westmount, Québec)  
Mandat : du 1 juillet 2021 au 30 juin 2024<sup>2</sup>



**Manju Varma**  
(Moncton, Nouveau-Brunswick)  
Mandat : du 22 mars 2023 au 21 mars 2027



**Directeur général, d'office**  
Mohammed Hashim,  
(Mississauga, Ontario)  
Mandat : du 13 octobre 2020 au 12 octobre 2025



**Représentant de la NAJC**  
Arthur K. Miki  
Le mandat actuel prend fin le 19 septembre 2024

### Membres externes du comité d'investissement

Le conseil d'administration a le pouvoir, en vertu de la *Loi*, de nommer des membres externes à ses comités lorsqu'il juge que des compétences supplémentaires sont nécessaires. Les personnes suivantes servent à ce titre au sein du comité d'investissement :

**Kevin Foley**  
Le mandat actuel prend fin le 24 mai 2026

**Martin Grzadka**  
Le mandat actuel prend fin le 24 mai 2025

**Chester Ho**  
Le mandat actuel prend fin le 24 mai 2025

**Kevin Okabe**  
Le mandat actuel prend fin le 24 mai 2025

La FCRR remercie chaleureusement les membres de son comité externe pour leur expertise inestimable dans le soutien de notre mission à la FCRR. Vos précieux conseils nous aident grandement dans nos efforts pour démanteler le racisme à travers le Canada et renforcer notre tissu social. Nous sommes profondément reconnaissants de votre engagement et soutien continu dans notre travail pour créer une société plus équitable.



# Tisser des liens entre diversité et unité : Nos trois prochaines années

Durant les six mois précédant le début de l'année fiscale 2023–2024, le conseil d'administration, soutenu par un comité ad hoc, a complété un exercice majeur de planification stratégique, qui comprenait des consultations exhaustives avec plusieurs parties prenantes de la communauté et du gouvernement fédéral. La FCRR a demandé la contribution de plus de 85 individus et organismes alors qu'elle travaillait à raffiner sa direction stratégique et à établir ses priorités futures.

Une fois que le conseil d'administration a finalisé le plan stratégique, la direction a élaboré un plan d'affaires pour 2023–2024, alignant pleinement toutes les ressources humaines et financières ainsi que les activités sur celui-ci. Ce rapport annuel est le premier à faire état de la nouvelle direction stratégique. C'est avec fierté que nous avons érigé une fondation solide et nous avons hâte de renforcer et approfondir ce travail dans les années à venir.



## Vision

Un Canada exempt de haine et de racisme systémique.

## Mission

Utiliser une approche systémique faisant appel au partenariat et à l'engagement communautaire, à la conscientisation et à la mobilisation pour faire progresser les politiques publiques en matière de lutte contre le racisme.

## Principes directeurs

La FCRR s'engage à faciliter l'apprentissage et le développement, le partage et l'utilisation du savoir et de l'expertise et à contribuer à achever l'élimination du racisme et toutes les formes de discrimination raciale dans la société canadienne. Acquérir et conserver la confiance du public à travers nos mots et actions est un point vital pour la FCRR et ses partenaires.



# Orientations stratégiques de la FCRR

2023/24 – 2025/26

## Catalyseur de changement politique systémique

### Résultat souhaité

La FCRR souhaite accélérer le rythme des changements significatifs et être une voie de confiance et une référence sur le racisme et les politiques, institutions et systèmes discriminatoires.

### But

La FCRR est reconnue pour son expertise sur les questions de biais raciaux et de discrimination et pour sa contribution aux changements de politiques, qui en font un catalyseur de changement.

### Objectifs

- Supprimer les obstacles et en construire des ponts pour que les communautés impactées soient significativement représentées dans les décisions du gouvernement.
- Tirer parti de notre position de société d'État pour générer des politiques canadiennes réfléchies, applicables et réalisables.
- Porter une attention spéciale aux questions critiques ayant un grand impact, telles que les crimes haineux, la haine en ligne et la discrimination systémique dans les politiques et le système de justice.

## Capacité communautaire et mobilisation des connaissances

### Résultat souhaité

Soutenir les organismes qui combattent le racisme, favoriser le dialogue et bâtir une société plus inclusive et anti-raciste.

### But

La FCRR est un partenaire de confiance qui construit la capacité des communautés en fournissant un soutien essentiel à des groupes communautaires pour avancer leur travail antiraciste.

### Objectifs

- Renforcer les capacités des communautés racialisées, des groupes religieux minoritaires et des peuples autochtones pour qu'ils effectuent leur propre travail de lutte contre le racisme.
- Produire des recherches et analyses objectives, indépendantes et originales qui se basent sur les expériences vécues des communautés affectées.
- Créer des opportunités pour un dialogue significatif, de l'apprentissage et du partage avec le grand public.

## Organisme moderne et efficace

### Résultat souhaité

Avoir une capacité durable à long terme qui permettra à la FCRR d'être encore un partenaire fort pour créer des changements significatifs.

### But

La FCRR est un organisme bien gouverné et solide financièrement qui soutient le bien-être de ses employées et employés et qui obtient des résultats durables à long terme.

### Objectifs

- Faire augmenter les dotations et tirer parti du soutien du secteur privé à travers des partenariats et des levées de fonds.
- Renforcer notre réseau au sein des gouvernements et des institutions.
- Sécuriser un financement permanent du gouvernement et construire un organisme solide et durable.
- Faire grandir notre présence régionale et numérique.



Grâce au financement de la FCRR, nous avons créé un espace chaleureux et inclusif où les individus d'origines diverses ont pu se rejoindre pour célébrer et honorer la riche tapisserie de l'histoire des Noirs, sa culture et ses contributions à notre société.

L'engagement de la FCRR à promouvoir une harmonie raciale et à favoriser le dialogue à propos des races et de la diversité est grandement apprécié. En s'associant à nous, la FCRR a démontré son dévouement à bâtir des ponts de compréhension et d'unité au sein de nos communautés.



—**Senos Timon**,  
Fondateur et directeur général  
The People Bridge Advocacy Inc.



# Nos jalons 2023-2024

## CATALYSEUR DE POLITIQUES PUBLIQUES

En 2023 et 2024, la FCRR a travaillé sur de multiples fronts pour accélérer le rythme de changements significatifs. Elle est restée une voix de confiance en lien avec le racisme et les politiques discriminatoires, les institutions et le système, alors qu'elle a défendu des politiques publiques qui soutiennent les communautés diverses du Canada.

### Faire avancer l'approche canadienne de lutte contre la haine

#### **Coprésider le groupe de travail national sur les crimes haineux**

Le nombre de crimes haineux signalés au Canada a atteint de nouveaux sommets depuis 2020, et ces chiffres ne tiennent pas compte des estimations selon lesquelles environ 80 % des crimes haineux ne sont pas signalés chaque année à travers le pays. Au cours de la dernière année, la FCRR a continué de travailler grâce à des politiques, des législations et des canaux communautaires pour prévenir et traiter les crimes haineux au Canada. La coprésidence du groupe de travail national sur les crimes haineux est un exemple important de ce travail.

Le groupe de travail national sur les crimes haineux se concentre sur la sensibilisation

accrue à l'étendue, à la nature et à l'impact des crimes haineux à travers le Canada, tout en développant des normes nationales pour soutenir les communautés affectées à travers le pays. Les activités du groupe de travail incluent des formations policières, de l'engagement dans la communauté et du soutien à l'unité des crimes haineux au Canada. Durant la période 2023-2024, la FCRR a tenu plusieurs rencontres du groupe de travail qui a produit des outils pour les communautés et les forces policières, des outils destinés à encourager une meilleure compréhension et une participation efficace aux formations sur les crimes haineux, aux protocoles de signalement et de réassurance de la communauté.

## Contribution au développement d'un projet de loi sur les préjudices en ligne au Canada

Au cours de l'exercice financier 2023-2024, la FCRR a également consulté le gouvernement fédéral pour assurer l'inclusion de considérations politiques importantes concernant l'impact des crimes haineux et des incidents sur les communautés racialisées, en prévision du dépôt d'un nouveau projet de loi sur les préjudices en ligne. Cette initiative est une étape positive pour protéger tout le monde au Canada contre les actes de haine, les menaces et la violence en ligne tout en protégeant la liberté d'expression à travers une définition claire de ce qui constitue la haine.

## Offrir l'expertise de la communauté aux municipalités et aux forces policières

La FCRR a été sollicitée par le Peel Police Services Board pour fournir des perspectives sur les questions fondamentales de gouvernance policière et de droits humains dans la région de Peel en Ontario. Nos recherches approfondies ont révélé que les communautés racialisées à Peel continuent de faire face à des problèmes de droits humains aux mains de la police régionale de Peel. En février 2024, le PDG de la FCRR, Mohammed Hashim, ainsi que Annamaria

## Faire avancer les politiques contre le racisme antinoir

Dans la dernière année, la FCRR a continué de plaider en faveur d'un soutien plus complet pour les communautés noires au Canada.

## Leadership noir canadien au forum des Nations Unies pour les personnes d'ascendance africaine

En 2018, le gouvernement du Canada



Enenajor (avocate publique spécialisée en défense criminelle, droit réglementaire, droit constitutionnel et droit civil) ont effectué une présentation lors des consultations communautaires pour le Comité de gouvernance et des droits humains du Peel Police Board, mettant l'accent sur les problèmes continus de droits humains auxquels font face les communautés racialisées dans la région, ainsi que sur la disparité alarmante dans l'utilisation de la force envers les personnes noires par cette force policière.

a officiellement reconnu et observé la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine des Nations Unies (DPAANU). Depuis, le gouvernement



du Canada, ses agences et ses sociétés d'État ont collaboré avec la DPAANU, mis en lumière et célébré les contributions importantes des personnes d'ascendance africaine à la société canadienne, et promu son thème officiel de « reconnaissance, justice et développement » pour lutter contre la discrimination raciale antinoire et les inégalités persistantes auxquelles font face les personnes noires au Canada.

En 2023, la FCRR et la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) se sont associées pour envoyer 24 dirigeantes et dirigeants noirs de la société civile canadienne participer à la deuxième session du forum permanent des Nations Unies pour les personnes d'ascendance africaine.

Au début de 2024, la FCRR a publié un rapport final résumant les débats qui ont eu lieu lors de cette session et fait le compte-rendu des expériences et des points de vue des représentantes et représentants noirs de la société civile ayant obtenu l'appui de

la FCRR et de la CCUNESCO pour assister et participer à ce rassemblement mondial. L'objectif de ce rapport est de recenser les enseignements acquis et de partager des idées sur l'occasion unique qui s'est présentée aux principaux organismes nationaux, provinciaux, territoriaux et locaux du Canada de renforcer et d'améliorer la représentation et la participation des communautés noires du Canada dans les efforts mondiaux pour promouvoir, protéger et mettre en œuvre les droits humains des personnes d'ascendance africaine.

### **Stratégie canadienne en matière de justice pour les personnes noires**

En octobre 2023, la FCRR a soumis officiellement une proposition au gouvernement fédéral concernant la stratégie de justice pour les personnes noires, une initiative gouvernementale visant à lutter contre le racisme et la discrimination antinoirs qui ont conduit à la surreprésentation des personnes noires dans notre système de justice. La stratégie est élaborée en

collaboration avec un groupe directeur externe composé d'expertes et experts et de leaders noirs, en consultation avec les communautés noires à travers le Canada, afin de garantir que la stratégie soit sensible aux réalités et aux expériences des personnes noires canadiennes.

## Adopter un regard antiraciste sur le contenu des médias canadiens

En novembre 2023, la FCRR a effectué une présentation lors d'une audience pour *La voie à suivre – Travailler à l'élaboration d'un cadre réglementaire modernisé concernant les contributions pour soutenir le contenu canadien et autochtone*, organisée par le Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). L'audience est la première étape d'un processus en trois étapes visant à établir un cadre réglementaire modernisé à

l'égard du contenu canadien et autochtone, comprenant les nouvelles, ainsi que les contenus éducatifs et de divertissement. La directrice des politiques de la FCRR a témoigné lors de l'audience publique virtuelle.

## Lancer une conversation sur l'ingérence étrangère

Au cours de la dernière année fiscale, la Coalition contre le racisme anti-asiatique Canada (CCRAAC), lancée par la FCRR en juillet, a exploré les travaux liés à l'ingérence étrangère et à la sécurisation au Canada. Cela comprenait un dialogue avec des personnes représentant le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) concernant l'influence étrangère et le développement d'une étude de recherche sur les implications pour les universitaires asiatiques au Canada.



Si [cet événement] nous a appris quelque chose, c'est que nous devons nous réunir. Nous devons communiquer davantage. Nous devons avoir plus de ce type de conversations, ces rencontres.

—**Adrian Harewood**,

Journaliste à CBC et modérateur de *Diverse Narratives - A Dialogue on Black Journalists in Canadian Media*, un événement du Mois de l'histoire des Noirs, soutenu par la FCRR



## DÉVELOPPER LA CAPACITÉ COMMUNAUTAIRE ET MOBILISATION DES CONNAISSANCES

### Capacité communautaire

La lutte contre le racisme et son élimination commencent au sein de nos communautés. En 2023–2024, la FCRR a continué de soutenir les efforts de lutte contre le racisme des organismes et des communautés tout en favorisant le dialogue et en construisant une société plus inclusive et antiraciste en fournissant un soutien indispensable aux travaux communautaires antiracistes.



Les communautés savent mieux que quiconque ce dont elles ont besoin. Diriger ces fonds vers des championnes et champions locaux leur donne des ressources vitales pour défier le racisme systémique à la base.

—**Mohammed Hashim,**  
Directeur général, FCRR



### Le Fonds national de lutte contre le racisme (FNLCR)

Dans la dernière année financière, la FCRR a continué de soutenir les efforts de lutte contre le racisme des organismes et communautés à travers le Canada grâce au Fonds national de lutte contre le racisme (FNLCR), aidant à dissoudre les divisions et à forger une société plus équitable pour tout le monde.

Du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024, la FCRR a remis plus de 3 millions de dollars en bourses à plus de 200 organismes au Canada, appuyant des conférences, festivals, expositions, plaidoyers, ateliers et plus. La FCRR a aussi organisé quatre conférences interactives en ligne pour soutenir les candidates et candidats dans le développement de candidatures les plus fortes possibles pour les soumettre au FNLCR.

Les bénéficiaires de cette année des subventions pour événements et initiatives jeunesse du FNLCR se trouvent ci-dessous. Pour plus d'informations sur chaque projet, visitez le [site Web de la FCRR](#).

## Bénéficiaires des subventions du FNLCR pour les événements et initiatives jeunesse :

- Access Pro Bono Society of British Columbia
- Action 4 Humanity Development Foundation
- Action for Healthy Communities Society of Alberta
- African Art & Cultural Community Contributor CCC. Inc.
- Africans & African Descendant Friendship Club of St. Albert
- African Nova Scotian Music Association
- Afrique Plurielle
- Afro-Canadian Positive Network of BC
- AIDS Committee of Ottawa
- Aliments d'ici & saveurs d'ailleurs
- Altered Minds Inc.
- The Arab Community Centre of Toronto
- Artxperiential Projects
- Ase Community Foundation for Black Canadians with Disabilities
- Asian Resilience Collective Canada
- Association de la Communauté Noire de l'Ouest de L'Île
- Association des parents et Amis des victimes du génocide au Rwanda
- Association for Canadian Studies
- Association for New Canadians
- Association franco-ténoise du Sud et de l'Ouest
- Association Initiatives Afro-canadiennes du Nouveau-Brunswick
- Atlantic Student Development Alliance
- Big Brothers Big Sisters Association of Wood Buffalo
- Big Brothers Big Sisters of Winnipeg
- Black Business and Professional Network
- BlackEstrie
- Black Law Students' Association of Canada
- Black Literacy Code
- Black Youth Initiative



- BrainSTEM Alliance Ltd.
- British Columbia Civil Liberties Association
- Broadbent Institute
- Brown Citizen Circle
- Calgary Black Film Festival
- Calgary Seniors' Resource Society
- CampOUT!
- Canadian Centre for Diversity and Inclusion
- Canadian Imperial Advantage
- CEE Centre for Young Black Professionals
- Centre D'amitié Autochtone de Québec
- Centre For Environmental Leadership In Canada
- The Centre for Race and Culture
- Centre Lasallien Saint-Michel
- Children First Canada
- Chinese Cultural Association of New Brunswick
- Chokecherry Studios
- City of Saskatoon / Reconciliation Saskatoon
- Community Foundations of Canada
- Community Garden Society of Inuvik
- Congregation Beth Israel
- Connexion justice sociale
- Conseil jeunesse provincial inc.
- Council of Agencies Serving South Asians (CASSA)
- Council of Canadians of African & Caribbean Heritage
- Les Danseurs de step de Montréal / Montreal Steppers
- Downtown Eastside Women's Centre Association
- East Kootenay-Rural Health Research Community of Practice
- Elle Kre8
- Emploi-Jeunesse 16-25 Inc.
- Ensemble pour la Culture et la Solidarité Nouveau-Brunswick
- FascinAsian Film Festival
- Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec
- Fédération franco-ténoise
- Femmes VEE
- Festival des rythmes d'Afrique de Sherbrooke
- Fondation Dynastie
- Fondation JIA
- Fondation MUNTU
- Fondation Thamani pour les jeux et les loisirs de demain
- Forum Jeunesse Afro-québécois
- Foundation For A Path Forward
- Fredericton Arts & Learning, Inc.
- Geordie Productions Inc.
- Un Goût des Caraïbes Inc.
- Harambec – Renaissance du collectif féministe noir
- Harmony Movement / Harmony Education Foundation
- Healthy Muslim Families Inc.
- Historica Canada
- HIV Network of Edmonton Society
- Hoodstock
- Hope Blooms Youth Social Entrepreneurial Ventures Inc.
- I am Montreal
- IDÉES-AFRIQUE
- Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives
- The Iscream
- Islamic Information Society of Calgary

- Islamic Social Services Association Inc. (ISSA)
- JAYU Festival Inc.
- John Humphrey Centre for Peace and Human Rights
- Kabangka
- Kamloops-Cariboo Region Immigrant Society
- KGK: East Asian Studies Undergraduate Students' Association
- Korean Canadian Scholarship Foundation
- Kutenai Art Therapy Institute Association
- Latincouver Cultural & Business Society
- Leading Ladies Canada
- The Learning Loop
- Leave Out Violence (LOVE) Society BC
- Lillooet Learning Communities Society
- Mammalian Diving Reflex Theatre Group
- Manitoba Association for Rights and Liberties
- Manitoba Women for Women of South Sudan Inc.
- Matsqui-Abbotsford Impact Society
- Mi'kmaw Circle of Hope Society
- Mon Afrique à Lanaudière
- The Mosaic Institute for Harnessing Diversity
- Mosaïque Interculturelle
- Mount Royal University
- Multicultural Council of Saskatchewan
- Musée Afro-Canadien
- Muslim Children's Aid & Support Services
- Muslim Community Care Foundation
- Muslim Food Bank and Community Services Society
- National Association of Japanese Canadians



- Neighbourhood Developing Careers
- Nepalese Canadian Society of Edmonton
- Nigerian-Canadian Association of New Brunswick
- Niteo Africa Society
- Noir Professionals
- Northern Mosaic Network
- Northern Nishnawbe Education Council
- Nos jeunes à coeur
- Oasis of Grace Family & Multicultural Centre
- On Cue Performance Hub
- Operation Black Vote Canada
- Ozhaawashko-Giizhig Traditional Teaching Lodge
- Paivand, Iranian Canadian Society for Cultural Dialogue Inc.
- La Passerelle-I.D.É.
- The People Bridge Advocacy Inc.
- Progressive Intercultural Community Services Society
- Pure Gold Foundation Inc.

- Raoul Wallenberg Centre for Human Rights
- Réseau Outils de paix
- Saskatchewan Intercultural Association Inc.
- Sex Workers Advisory Network Sudbury
- Sher Vancouver LGBTQ Friends Society
- SMILE Canada
- Social Planning Council of Winnipeg
- Soft Gong
- Solid State Community Society
- Sommet socioéconomique pour le développement des jeunes des communautés noires
- South Asian Legal Clinic of British Columbia
- Spirit North
- Stop Hate AB
- Support Network for Indigenous Women and Women of Colour
- Supporting Women's Alternatives Network Society
- Toronto Biennial of Art
- Toronto Reel Asian International Film Festival
- Town of Amherst
- Truly Alive Youth and Family Foundation Inc.
- Unique Get Together Society
- University of Alberta – Board of Governors
- University of Manitoba – National Centre for Truth and Reconciliation
- Vancouver Asian Film Festival (Elimin8Hate)
- VIBE Arts
- Vues d'Afrique
- We Care Foundation of Newfoundland and Labrador Inc.
- Whitehorse Aboriginal Women's Circle
- Wisdom Embassy Church
- Wise Group Non-Profit Association
- Women Transforming Cities International Society
- Young Diplomats of Canada
- Yukon Aboriginal Women's Council
- YWCA Prince Albert Inc.
- YWCA St. John's Inc.



La FCRR facilite le développement, le partage et l'application des connaissances et de l'expertise pour contribuer à l'élimination du racisme et de toutes les formes de discrimination raciale dans la société canadienne. Le laboratoire jeunesse a été une expérience intensive mais incroyable, lors de laquelle j'ai pu grandir de manière exponentielle, j'ai acquis beaucoup de connaissances grâce aux ateliers et j'ai rencontré des gens super motivés qui travaillent vers le but commun d'améliorer le monde.

—**Jaden Ho**, participant au laboratoire jeunesse antiraciste

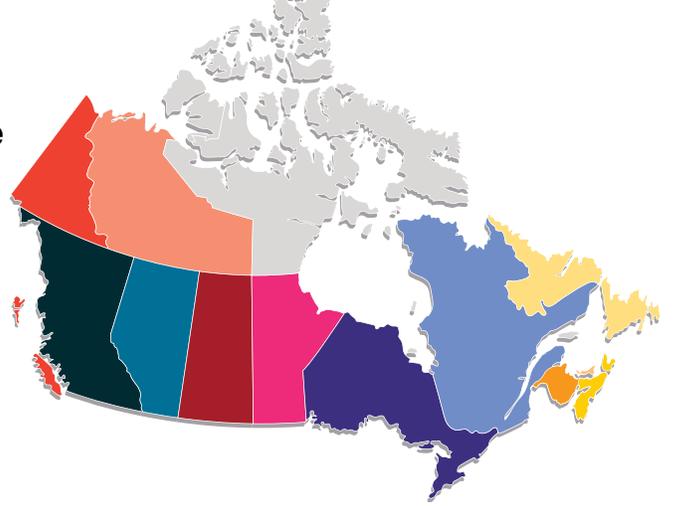




## Bénéficiaires des subventions du FNLCR pour les projets :

- 221A Artist Run Centre Society
- Action! Chinese Canadians Together Foundation
- Anti-Racism Coalition of Newfoundland and Labrador
- Auberge Francophone d'Accueil et des Services aux Immigrants
- Bent Arrow Traditional Healing Society
- Canada Palestine Cultural Association
- Centre culturel vietnamien du Canada
- Charité Léo
- Chinatown Round Table of Montreal
- Coalition of Innovation Leaders Against Racism
- Council of Agencies Serving South Asians
- Dalhousie University
- Éduconnexion
- Entité de planification des services de santé en français #4
- Equitas – International Centre for Human Rights Education
- Femmes en Emploi
- Immigrant and Refugee Services Association PEI
- Inclusion in Canadian Sports Network
- Legacy of Hope Foundation
- Madhu Verma Migrant Justice Centre
- Manitoba Islamic Association
- The Mosaic Institute for Harnessing Diversity
- PLEDJ: Promoting Leadership for Empowerment, Development, and Justice
- Le Pôle
- Presse-Ouest Ltée
- Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick
- River Clyde Arts
- Saskatoon Open Door Society
- Shaar Shalom Congregation
- SINGA Québec – L'innovation sociale et l'enrichissement culturel avec les réfugiés
- Ummah Society
- Vancouver Asian Film Festival
- Wazin Îchinabi Ti: The House of Oneness
- Whistler Multicultural Society
- Yellowhead Indigenous Education Foundation
- Yukon Human Rights Commission

## Initiatives du FNLCR par province/territoire



### YN

Whitehorse  

### T.N.-O.

Inuvik 

Yellowknife 

### C.-B.

Lillooet 

Cranbrook 

Nelson 

Kelowna 

Kamloops 

Abbotsford 

Surrey 

Delta 

Burnaby 

Vancouver  

Victoria 

Whistler 

### AB

Canmore 

Calgary 

Cochrane 

Edmonton 

### SK

Regina 

Prince Albert 

Saskatoon  

### MB

Winnipeg  

### ON

Ottawa  

Ajax 

Mississauga 

Milton 

Toronto  

Sudbury 

Thunder Bay 

Neebing 

Whitby 

Aurora 

### QC

Montréal  

Sherbrooke 

Longueuil 

Joliette 

Châteauguay 

Terrebonne 

Laval  

### N.-B.

Moncton  

Fredericton  

### Î.-P.-É.

Hunter River 

Charlottetown  

### N.-É.

Sidney 

Cherry Brook/  
Westphal 

Halifax  

Amherst 

### T.N.-L.

St. John's  

## Fonds national de lutte contre le racisme en 2023-2024

	Nbre de candidatures	Demandes en \$	Nbre d'initiatives financées	Financement accordé en \$
 Projets	520	50,2 M\$	36	2 169 000 \$
 Événements/ jeunesse	945	9,2 M\$	165	1 197 690 \$



La crise des FF2+ADA est un enjeu de justice raciale négligé dans la société canadienne. Le soutien de la Fondation canadienne des relations raciales représente une étape importante vers la justice et la guérison des personnes touchées par cette crise tragique.

—**Jody Woods,**

The Union of British Columbia Indian Chiefs (bénéficiaire du FNLCR)



## Faire avancer la vérité et la réconciliation

Tout le monde au Canada a un rôle crucial à jouer dans l'apprentissage des histoires autochtones sur cette terre et dans la lutte contre l'impact polarisant du racisme anti-autochtone. Au cours de la dernière année, la FCRR a contribué à soutenir les initiatives autochtones, ainsi qu'à collaborer avec des organismes autochtones pour promouvoir l'éducation, les savoirs et les modes de vie autochtones, ainsi que le chemin de la réconciliation.

### **Stardale Women's Group**

En 2023–2024, la FCRR a soutenu plusieurs initiatives organisées par le Stardale Women's Group, un organisme qui œuvre à autonomiser les femmes et filles autochtones en Saskatchewan et en Alberta.

- Le 5 mai 2023, avant le Mois national de l'histoire autochtone, Stardale a lancé une série de projections de films pour marquer la Journée de la robe rouge.
- Le 20 septembre 2023, Stardale a organisé une journée spéciale dédiée à la vérité et à la réconciliation. En plus de fournir des occasions de discuter de l'héritage des pensionnats, cet événement public de style festival comprenait des spectacles en direct et un marché mettant en vedette des produits fabriqués par des femmes autochtones.

### **Atelier virtuel sur les stéréotypes et le racisme**

*22 juin 2023*

Présenté en collaboration avec le Woodland Cultural Centre pendant le Mois national de l'histoire autochtone, cet atelier a abordé la discrimination anti-autochtone dans la société canadienne. Animé par des spécialistes autochtones, l'atelier a examiné comment la société continue de perpétuer des stéréotypes divisifs et des expressions racistes dans la publicité, la culture populaire, les institutions, et plus encore.





### **Journée nationale de la vérité et de la réconciliation**

*22 septembre 2023*

La FCRR-Québec a organisé une discussion intercommunautaire entre les communautés autochtones et rwandaises. Cet événement a offert aux deux communautés l'occasion d'en apprendre davantage sur la vérité, la réconciliation et la guérison. Pour plus d'informations sur cet événement, veuillez consulter la section de ce rapport sur les activités de la FCRR-Québec.

### **Atelier virtuel sur la Commission de vérité et de réconciliation**

*12 octobre 2023*

Présenté en association avec le Woodland Cultural Centre, cet atelier a abordé des sujets tels que l'ancienne politique autochtone du Canada, la *Convention de règlement relative aux pensionnats indiens*

et la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones*. L'atelier diffusé en direct a aussi abordé l'histoire et les politiques qui ont conduit à la création des pensionnats, leur héritage, et les raisons pour lesquelles la vérité et la réconciliation continuent d'être d'une importance cruciale.

### **Atelier sur les revendications territoriales des Six Nations**

*26 mars 2024*

Présenté en association avec le Woodland Cultural Centre, cet atelier a abordé les revendications territoriales des Six Nations. Les participantes et participants en ont appris davantage sur la *Proclamation Haldimand* de 1784, sur les pertes historiques de terres et de fonds en fiducie, et sur les revendications territoriales que les Six Nations de la rivière Grand.

## Prendre action contre le racisme anti-asiatique au Canada

Lancée en juillet 2023 par la FCRR, la Coalition contre le racisme anti-asiatique Canada (CCRAAC) est le premier organisme national du genre. Rassemblant les communautés canadiennes d'origine asiatique de partout au pays, la CCRAAC lutte contre le racisme anti-asiatique au Canada en offrant du soutien aux initiatives existantes et une plateforme nationale.

Les priorités de la CCRAAC incluent la promotion de réformes politiques visant à éliminer le racisme anti-asiatique au Canada. La CCRAAC cherche également à approfondir les relations au sein des communautés canadiennes d'origine asiatique et entre elles, tout en les soutenant dans le partage de leurs histoires et expériences.

La FCRR a organisé deux sessions de formation en 2023 pour les membres de la CCRAAC afin de renforcer la capacité

d'engagement médiatique au sein des communautés asiatiques canadiennes et de partager plus efficacement des informations, tout en faisant avancer des dialogues relatifs au racisme anti-asiatique dans la sphère publique. Au cours de l'année, la FCRR a distribué cinq éditions de l'infolettre sur le racisme anti-asiatique aux membres et abonnés à travers le pays.

En octobre 2023, la Coalition a organisé son premier déjeuner communautaire dans la grande région de Toronto, attirant plus de 30 participantes et participants de la communauté asiatique. Cet événement crucial a favorisé des discussions sur la lutte contre le racisme anti-asiatique, offert une plateforme pour la compréhension mutuelle, recueilli des retours précieux pour façonner les stratégies de la CCRAAC et constitué une excellente occasion de réseautage pour les leaders de la communauté asiatique canadienne.



Une recherche conjointe de l'Institut Angus Reid et de la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) a révélé que la gravité de la violence dans les incidents haineux contre les Canadiennes et Canadiens d'origine chinoise a considérablement augmenté au cours des deux dernières années. Neuf pour cent des personnes sondées de cette communauté ont signalé des attaques physiques par des inconnus en 2023, contre trois pour cent en 2021.

—**Manju Varma** et **Teresa Woo-Paw**, *Toronto Star*



## Membres du comité de direction de la CCRAAC

- Teresa Woo-Paw (Co-présidente)
- Manju Varma (Co-présidente)
- Samya Hasan
- André Ho
- Sarah Kim
- Lynn Kobayashi
- Barbara Lee
- Agnes Man
- Sobia Shaheen Sheikh
- April Sora
- Frances Stohner
- Yenny Trinh
- Christopher Tse
- Weiguo Zhang

## Soutenir les communautés noires et défier le racisme antinoir

La FCRR continue de s'engager à soutenir les communautés noires et à lutter contre le racisme antinoir en apportant des changements significatifs de la base vers le sommet à travers le Canada. Voici un aperçu de certaines des initiatives des communautés noires et afro-descendantes que la FCRR a soutenues en 2023–2024.

### Célébrations du Jour de l'émancipation 2023

- Se déroulant aux City of Toronto Archives, l'événement a mis en vedette Rosemary Sadlier, une renommée défenseuse de la communauté, qui a passé 27 ans à se battre pour que le 1er août soit reconnu comme le Jour de l'émancipation au Canada, ainsi que d'autres conférencières et conférenciers remarquables de la communauté.
- L'événement a également mis en vedette l'exposition « Black Women in Leadership » présentant des portraits de 40 femmes noires leaders au Canada réalisés par des artistes basés à Toronto.

### Leadership noir au Social Impact Summit

- L'événement a reçu plus de 750 personnes et plus de 50 conférencières et conférenciers.
- L'événement comprenait une présentation de la part du vice-président de la FCRR, Orlando Bowen.

### Présentation Afroglobal Black History Month

- Cet événement communautaire a mis en lumière les réalisations de Canadiennes et Canadiens noirs qui ont eu un impact profond dans divers domaines, des arts aux affaires.
- La FCRR a aussi convoqué 20 jeunes et membres de la communauté de la grande région de Toronto pour participer à l'événement.

## Black Life : Untold Stories, CBC TV et CBC Gem

- La FCRR a été un partenaire de premier plan de cette série documentaire sur CBC Gem, mettant en lumière les luttes et les triomphes des Canadiennes et Canadiens noirs tout en célébrant les contributions de personnalités célèbres et moins connues.
- Les histoires mises en vedette étaient basées sur des histoires personnelles, des témoignages experts, des reconstitutions évocatrices et des matériaux d'archives rarement vus.

## Événement communautaire du Black Opportunity Fund

- Beyond the Decade: Moving From Hashtags to Action : une conversation avec Mme Gaynel Curry, experte indépendante et membre du Forum permanent des Nations Unies sur les personnes d'ascendance africaine.
- Black People's Health in Canada, une série de réunions publiques.

De plus, pour le Mois de l'histoire des Noirs 2024, la FCRR a soutenu plus de 30 événements à travers le Canada grâce au FNLCR. Elle a également coorganisé un webinaire avec *Journalists for Human Rights*, explorant l'impact, les contributions et les défis auxquels sont confrontés les journalistes noirs au Canada. *Récits diversifiés — Un dialogue sur les journalistes noirs dans les médias canadiens*, diffusé en février 2024, a présenté des journalistes noirs de divers médias et a attiré 150 personnes.



## Renforcer les capacités communautaires et mobiliser les connaissances au Québec

Au cours de la dernière année fiscale, la FCRR Québec a été activement engagée au niveau local et provincial, tout en connectant des initiatives basées au Québec avec des actions municipales. Nous avons participé et présenté à plus de vingt événements à travers la province, incluant des conversations inter-communautés, des consultations sur la haine, des commémorations, des événements de sensibilisation, des semaines d'action et des expositions culturelles. Voici quelques exemples :

- La FCRR Québec a organisé et animé la Conférence sur l'équité et l'inclusion municipale au Québec en mars 2024, axée sur les moyens par lesquels les municipalités peuvent intégrer l'inclusivité dans leurs pratiques. Cette conférence a été la dernière occasion de consultation communautaire pour le guide complet à venir de la FCRR destiné aux municipalités inclusives et à leurs alliées et alliés.
- En septembre 2023, la FCRR Québec a facilité un dialogue intercommunautaire

entre les communautés autochtones et rwandaises sur la guérison interculturelle et transculturelle. L'événement comprenait une projection de film et une table ronde explorant des questions liées à la vérité, à la réconciliation et au génocide, et comment toutes les Canadiennes et tous les Canadiens peuvent devenir des alliés dans le processus de guérison.

- La FCRR Québec a participé à la Semaine d'actions contre le racisme, ainsi qu'au projet Voies vers la prospérité.

## Collaborer avec des expertes et experts pour mettre fin à la discrimination religieuse

Au cours du dernier exercice financier, la FCRR a travaillé en étroite collaboration avec l'envoyée spéciale fédérale pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme ainsi qu'avec la représentante spéciale fédérale pour la lutte contre l'islamophobie afin de s'attaquer à la discrimination systémique contre les communautés religieuses minoritaires.

Au cours de cette période, la FCRR a organisé et soutenu une série d'événements permettant des conversations importantes

mais difficiles, dans un pays où tous les groupes religieux peuvent être assurés de bénéficier des droits et de la sécurité protégés par la Charte, comme tout le monde au Canada le mérite. Parmi ceux-ci, on compte :

- Enregistrement en direct du balado Rivkush du Canadian Jewish News
- L'appli de signalement des incidents islamophobes (IMIRT)

- Événement communautaire : *The Wall Between: What Jews and Palestinians Don't Want to Know About Each Other*
- *Bridging the Gap* : Groupe de dialogue étudiant sur la Palestine et Israël à l'Université de York
- Événement communautaire : *Understanding Anti-Muslim Hate Crimes Guide*
- Conférence Unity Against Hate



## Paver la voie pour la prochaine génération



Accroître l'accès aux opportunités de construction urbaine, comme le programme de bourses civiques pour les jeunes, démontre l'engagement de la ville d'Edmonton envers l'autonomisation des jeunes et l'équité humaine. Les jeunes d'Edmonton issus de groupes en quête d'équité ont des idées audacieuses, des solutions innovantes, des expériences vécues uniques et une passion pour améliorer notre ville, et sont les futurs leaders d'Edmonton, et leurs perspectives sont inestimables.

—Amarjeet Sohi,  
Maire d'Edmonton



### Bourse civique pour la jeunesse à Edmonton

En mai 2023, la FCRR a annoncé son soutien à une nouvelle bourse civique pour la jeunesse à Edmonton, en Alberta. Co-financée par la FCRR, la Ville d'Edmonton, la Islamic Family and Social Services Association (IFSSA) et le Africa Centre, cette bourse a offert à 13 jeunes stagiaires l'opportunité de travailler dans les bureaux du conseil de ville d'Edmonton pour une période de 8 semaines.

Ce programme pilote fait partie de la stratégie de lutte contre le racisme de la Ville d'Edmonton. L'objectif est d'offrir un plus grand accès et des opportunités dans le service public, ainsi que du mentorat et des encouragements à s'engager dans les affaires civiles, auprès de jeunes de milieux historiquement défavorisés. En aidant les jeunes à obtenir les outils dont ils ont besoin pour devenir des leaders dans leur communauté, la FCRR prévoit un effet domino qui mènera à un changement positif dans la société.



## Inspirer la jeunesse dans le leadership antiraciste

La première cohorte du Laboratoire jeunesse antiraciste de la FCRR est maintenant dans sa deuxième phase. Le Laboratoire jeunesse rassemble des jeunes de tout le pays qui mènent des initiatives de lutte contre le racisme au sein de leurs propres communautés. En renforçant les capacités et la collaboration parmi les jeunes leaders, le programme leur fournit les outils et les compétences nécessaires pour soutenir et élargir leur plaidoyer antiraciste, tout en construisant des réseaux solides entre pairs.

En 2023-2024, la FCRR a organisé six événements du Laboratoire jeunesse, y compris une formation aux médias pour développer les compétences en prise de parole en public et en construction narrative. Elle a également organisé trois événements *Speaker Spotlight* (Pleins feux sur les conférencières et conférenciers) pour mettre

en lumière l'importance de sujets tels que les compétences en gestion de projet, le soutien communautaire, l'épuisement professionnel, la santé mentale, le mentorat, l'entraide et les soins personnels, ainsi qu'une table ronde jeunesse où les jeunes leaders pouvaient partager leur travail tout en établissant des liens entre pairs à travers le pays, et un événement de clôture.

Le Laboratoire jeunesse antiraciste a été un moyen important de répondre aux préoccupations exprimées par les jeunes racialisés au Canada concernant le sentiment d'isolement et de séparation de la société, en les connectant avec des innovatrices et innovateurs antiracistes à travers le pays. Les participantes et participants ont saisi les opportunités d'apprendre de ces gens tout en partageant leurs expériences vécues et leurs connaissances. Ce programme a mis en avant les voix des jeunes dans la lutte contre le racisme, d'un océan à l'autre.



## Bâtir la capacité antiraciste dans les médias

Les médias jouent un rôle essentiel pour mettre en lumière la façon dont les communautés racialisées et le racisme systémique sont dépeints et compris. Le Programme de bourses pour les médias de la FCRR crée des opportunités pour une plus grande représentation raciale et ethnique à l'intérieur des salles de nouvelles et des médias. Il fait la promotion de l'embauche de journalistes, chroniqueuses et chroniqueurs et personnel qui s'identifient comme noirs, autochtones, ou de communautés racialisées

pour faire avancer l'équité dans les salles de nouvelles et augmenter la compréhension du racisme auprès du public canadien.

Le programme met aussi l'accent sur la déclaration des problèmes liés à la race et à l'équité, ainsi que des projets médiatiques visant à sensibiliser et à agir contre le racisme au Canada. Il met en lumière les créatrices et créateurs des Premières Nations, Métis et Inuits (PNMI) ainsi que des communautés racialisées, tout en soutenant le récit et la création de ressources publiques documentant ou illustrant la discrimination raciale systémique au Canada.

Durant la dernière année, la FCRR a soutenu cinq projets grâce à des bourses médiatiques, pour un total de 450 000 \$, que voici :

➤ Canadian Jewish News

➤ Uninterrupted Canada / Black Ice

➤ The Walrus

➤ The Islamic Information and Da'wah Centre International

➤ Black Life Project

De plus, la FCRR a signé de nouveaux contrats d'une valeur de 380 000 \$ en 2023-2024.

Le 20 juin 2023, l'écrivaine-éditrice basée à Vancouver, Colby Payne, est devenue la première lauréate de la nouvelle bourse de la FCRR pour les journalistes émergents autochtones, noirs et racialisés. Colby travaillera pendant un an avec The Walrus, bénéficiant d'une précieuse formation journalistique et collaborant avec l'équipe d'événements et l'équipe numérique.

## Apprendre avec et de la part des communautés à travers le pays

Chaque année, la FCRR organise des ateliers de lutte contre le racisme en partenariat avec des organismes communautaires, des collèges et universités, des forces policières et des institutions gouvernementales. Au cours de l'année 2023-2024, la FCRR a facilité 17 ateliers :

- Advanis
- Université d'Algoma (quatre ateliers)
- Arab Community Centre of Toronto (deux ateliers)
- Carapace Community Response
- Carty House
- Ville de Windsor, Bureau de la probation et de libération conditionnelle
- Ville de Yellowknife

- College of Veterinarians of Ontario
- Service correctionnel Canada
- Dance Health Alliance of Canada
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- Bureaux de la probation et de libération conditionnelle
- Small Change Fund

## Créer des liens entre humains pour renforcer la cohésion sociale à travers le Canada

En 2023–2024, le personnel de la FCRR a activement participé à des forums, des assemblées publiques, des conférences, des événements spéciaux, et plus encore. Au cours de cette période, la FCRR a pris part à plus de 40 engagements de prise de parole à travers le Canada, incluant les événements suivants :

- Atelier sur l'antiracisme, Arab Community Centre of Toronto (avril 2023)
- Enregistrement en direct du balado *Rivkush, Canadian Jewish News et Jews of Colour Canada* (mai 2023)
- Atelier sur l'antiracisme, Ville de Yellowknife (mai 2023)
- Conférence annuelle de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) (juin 2023)
- Atelier sur l'antiracisme, Ville de Windsor, Bureau de la probation et de libération conditionnelle (juin 2023)
- Atelier sur l'antiracisme, Carapace Community Response (juin 2023)
- *Supporting Canadian Democracy* (panel), Canadian Vote Summit: Earning Trust (Challenges for Canada's Democracy, Université métropolitaine de Toronto (juin 2023)
- Délégation de CCUNESCO/FCRR à la deuxième session du *Forum permanent des Nations Unies pour les personnes d'ascendance africaine* (juin et juillet 2023)
- Atelier sur l'antiracisme, Advanis (juillet 2023)
- Lancement du programme de bourses Jeunesse au pouvoir de la Fondation Michaëlle Jean (juillet 2023)
- *Jour de l'émancipation* (août 2023)
- Atelier sur l'antiracisme, Arab Community Centre of Toronto (août 2023)
- Atelier sur l'antiracisme, Université d'Algoma (août 2023)
- Annonce du financement au programme de soutien communautaire coordonné axé sur l'intégration culturelle du Muslim Resource Centre for Social Support and Integration (septembre 2023)
- Lancement de *Comprendre les crimes de haine contre les musulmans et répondre aux besoins des communautés musulmanes en matière de sécurité : Un guide pratique* (septembre 2023)
- Atelier sur l'antiracisme, College of Veterinarians of Ontario (septembre 2023)
- Atelier sur l'antiracisme, Carty House (septembre 2023)
- Atelier sur l'antiracisme, Université d'Algoma (septembre 2023)
- *Ray Presents*, un balado sur la lutte contre la haine au Canada (août 2023)
- Atelier sur l'antiracisme, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (novembre 2023)
- Témoignages verbaux à l'audience pour *La voie à suivre – Travailler à l'élaboration d'un cadre réglementaire modernisé concernant les contributions pour soutenir le contenu canadien et autochtone* au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) (novembre 2023)
- Panel, formation sur la vérité et la conciliation de la CCRAAC (novembre 2023)
- *Annual Racial Justice Awards Night*, Alliance urbaine sur les relations interraciales (décembre 2023)



- Atelier sur l'antiracisme, Dance Health Alliance of Canada (décembre 2023)
- Lancement de l'application de signalement des incidents islamophobes (ASII) (janvier 2024)
- *What happened when you tried to report a hate crime?* Entrevue à la radio de CBC à l'émission *Ontario Today* (janvier 2024)
- *Unity Against Hate Conference*, National Council of Canadian Muslims (janvier 2024)
- Commémoration de l'attentat à la mosquée de Québec et lancement de la Semaine de la sensibilisation musulmane (janvier 2024)
- Colloque : *Santé mentale de la deuxième génération musulmane au Québec* (janvier 2024)
- Atelier sur l'antiracisme, Université d'Algoma (février 2023)
- Atelier sur l'antiracisme, Small Change Fund (février 2023)
- Atelier sur l'antiracisme, Service correctionnel Canada (février 2023)
- Atelier sur l'antiracisme, Bureaux de la probation et de libération conditionnelle (février 2023)
- Panel de discussion du *Globe and Mail* : *Enduring and Thriving Despite Adversity (Race in Canada, Black Business Professional Association)* (février 2024)
- *Diverse Narratives – A Dialogue on Black Journalists in Canadian Media* (février 2024)
- Atelier sur l'antiracisme, Université d'Algoma (mars 2023)
- Célébrations officielles du Mois de l'histoire des Noirs 2024 du gouvernement du Canada (février 2024)
- Présentation d'Afroglobal Black History (février 2024)
- Deuxième congrès annuel sur la justice sociale « Decolonizing Practices and Service Delivery: Agency to Racialized People and Resolute Allyship » du Council of Agencies Serving South Asians (mars 2024)
- DemocracyXChange 2024, par le Bureau du Conseil privé du Canada (mars 2024)
- Interfaith Iftar (Police régionale de York) (mars 2024)
- Conférence sur l'équité et l'inclusion municipales au Québec (mars 2024)

## Connaissances de la communauté

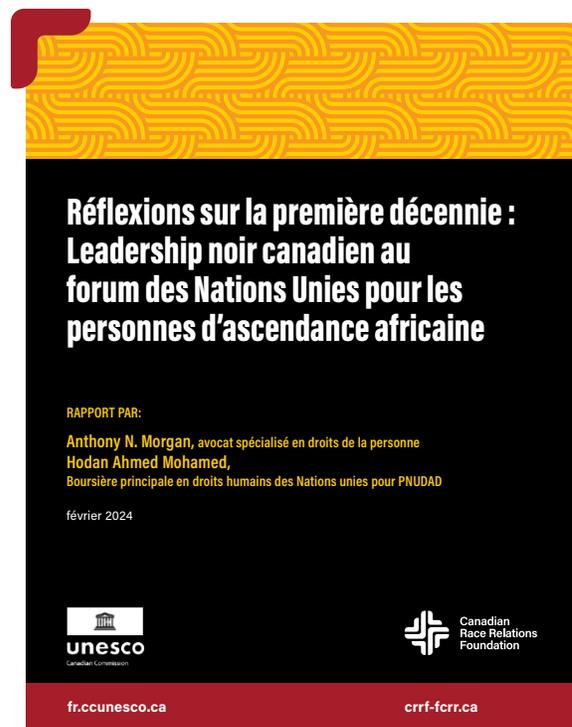
L'examen des causes profondes et des effets du racisme systémique nous permet de développer des stratégies et des interventions efficaces pour promouvoir l'égalité, la justice et l'inclusivité. La recherche sur l'antiracisme doit écouter attentivement la sagesse des personnes qui l'ont directement vécue. Notre travail pour mobiliser les connaissances communautaires en 2023-2024 s'est appuyé sur les expériences vécues des communautés affectées pour construire la confiance, favoriser la collaboration et créer de meilleures solutions pour une société plus équitable pour tous.

### Rapport final de PNUDAD

Au début de 2024, la FCRR et la CCUNESCO ont publié le rapport final des délégués de la société civile noire canadienne à la deuxième session du Forum permanent des Nations Unies pour les personnes d'ascendance africaine. Ce rapport résume les débats qui ont eu lieu lors de cette session et fait le compte-rendu des expériences et des points de vue des représentantes et représentants noirs de la société civile ayant obtenu l'appui de la FCRR et de la CCUNESCO pour assister et participer à ce rassemblement mondial, ainsi que des recommandations d'actions que le gouvernement canadien devrait prendre pour répondre au racisme systémique antinoir au Canada.

### Sondage sur les relations raciales au Canada

En 2019, l'Environics Institute for Survey Research s'est associé à la FCRR pour produire un sondage sur les relations raciales au Canada, la première enquête de ce genre. Les résultats ont établi de nouveaux indicateurs de référence des relations raciales à travers le pays et ont intégré de nouvelles méthodes de suivi de l'évolution au fil du temps. Une deuxième édition a été produite en 2021 pour



documenter comment les perspectives et expériences des Canadiennes et Canadiens avaient changé au cours des deux années précédentes. Au début de 2024, Environics et la FCRR se sont à nouveau associés pour commencer à travailler sur la troisième édition de l'enquête. Prévues pour être publiées en 2024, les résultats du sondage identifieront d'autres changements au fil du temps, notamment en mettant l'accent sur les incidents et crimes haineux.

## Réseau de consultation de la communauté de recherche (RCCR)

À l'été 2023, la FCRR a créé le Réseau de consultation de la communauté de recherche (RCCR) dont les membres fournissent des conseils, des commentaires et des réflexions sur les projets de recherche actuels et à venir de la FCRR. Les membres du RCCR utilisent leur expertise spécifique

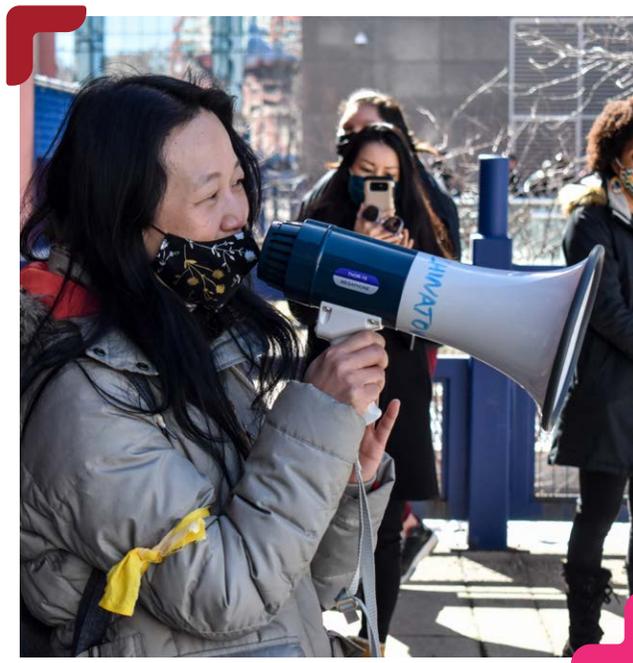
pour conseiller la FCRR sur les sujets potentiels de recherche, les thèmes de recherche et le développement des données, des conclusions et des rapports finaux. Depuis sa création, le RCCR a apporté des contributions précieuses à plusieurs priorités stratégiques de la FCRR, y compris le sondage *Les relations raciales au Canada*.

### Membres du RCCR

- Carmen Gillies, Université de la Saskatchewan
- Angela Jaime, Université de la Saskatchewan
- David Koffman, Université de York
- Hieu Ngo, Université de Calgary
- Anver Saloojee, Université Métropolitaine de Toronto
- Pam Sugiman, Université Métropolitaine de Toronto
- Leslie Touré Kapo, Institut national de la recherche scientifique
- Cynthia Wesley-Esquimaux, Université Lakehead

## Étude d'Angus Reid sur le racisme anti-asiatique au Canada

Le 12 juillet 2023, la FCRR et l'Institut Angus Reid ont publié l'étude *Le racisme anti-asiatique au Canada : 2023*, à travers laquelle plus de 800 Canadiennes et Canadiens d'origine asiatique ont été sondés pour mieux comprendre leurs expériences et leurs interactions avec les événements concrets. L'étude a révélé que de nombreuses personnes canadiennes d'origine asiatique font l'expérience de la discrimination, des jugements erronés et des mauvais traitements basés sur leur apparence et des suppositions sur leurs cultures.



## Sondage national sur les Canadiennes et Canadiens noirs - Rapport final

En 2023, l'Institut de recherche sociale de l'Université York, en partenariat avec la FCRR, a publié le rapport final du projet de recherche *Sondage national sur les Canadiennes et Canadiens noirs*. Ce projet, le premier du genre au Canada, explore la polarisation des relations sociales, politiques et économiques entre différentes races et ethnies, en mettant l'accent sur le racisme antinoir.



## Sous le racisme : Un défi pour nos pensées

« *Sous le racisme : Un défi pour nos pensées* encourage une introspection critique et honnête pour ses visiteurs, sensibilisant à la manière dont les préjugés et le racisme naissent, ainsi qu'à leurs effets néfastes. »

- Lisa MacLeod, ministre des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture de l'Ontario.

En 2023–2024, l'exposition itinérante bilingue de la FCRR a continué sa tournée à travers le pays, s'arrêtant au Western Development Museum à Saskatoon en Saskatchewan, au Thunder Bay Museum à Thunder Bay en Ontario et à la Société canadienne d'hypothèques et de logement à Ottawa, tout en récoltant une couverture médiatique et des commentaires positifs.

Lancé à Toronto en janvier 2022, *Sous le racisme : Un défi pour nos pensées* offre aux communautés et cultures à travers le pays un aperçu de l'impact insidieux et diviseur du racisme et présente des découvertes de pointe sur la manière dont notre cerveau réagit aux personnes et communautés qui nous entourent, tout en ouvrant la porte à une célébration de nos similarités et différences.

*Sous le racisme* continuera sa tournée durant la prochaine année fiscale et plus tard, grâce à des présentations déjà réservées dans les provinces de l'Atlantique et dans l'Ouest canadien.

## DÉVELOPPER UN ORGANISME MODERNE ET EFFICACE

Alors que la FCRR poursuit son objectif d'accélérer le rythme des changements significatifs de politiques publiques et de soutenir les organismes qui luttent contre le racisme et construisent une société plus inclusive et antiraciste, il est impératif que la FCRR dispose de la capacité durable à long terme nécessaire pour continuer à être un partenaire solide, capable d'apporter des changements significatifs. Cela implique de s'assurer que nous sommes un organisme bien gouverné, d'avoir une situation financière saine qui soutient le bien-être du personnel et qui obtient des résultats durables dans le temps. Cela implique également de trouver des moyens d'utiliser la technologie et d'autres outils pour renforcer et avoir une présence solide en ligne et dans la région.

### Opérationnaliser l'accessibilité comme priorité

À la suite de consultation exhaustive avec un consultant en accessibilité, la FCRR a lancé son premier plan d'accessibilité en août 2023, suivi d'un rapport de progrès en décembre pour suivre ses améliorations au niveau de l'accessibilité en 2023-2024. La FCRR a fixé et atteint quatre objectifs durant le dernier exercice financier :

- Former tous les employés et employées sur les handicaps et l'accessibilité.
- Rendre notre site Web plus accessible.
- Rendre notre infolettre publique plus accessible.
- Créer une liste de vérification pour la planification d'événements accessibles.

En novembre 2023, la FCRR a embauché une nouvelle cheffe de l'administration (CA), qui soutiendra la FCRR alors qu'elle continue de progresser vers ses objectifs en matière d'accessibilité, maintenant et dans le futur.



## Développer nos apprentissages avec les communautés noires, autochtones et personnes 2ELGBTQI+ racialisées

L'équipe de la FCRR a participé à une formation importante et engageante du Réseau Enchanté, qui a partagé une boîte à outils pour la création d'espaces sécuritaires, d'initiatives et de communautés pour les personnes noires, autochtones et 2ELGBTQI+ racialisées. Grâce à ce premier pas, la FCRR est engagée à continuer d'apprendre à collaborer pour créer un milieu de travail inclusif et une communauté où tous les individus peuvent se sentir en sécurité et soutenus, peu importe leur identité de genre ou orientation sexuelle.

## Passer le mot : notre présence régionale et numérique

La FCRR est devenue un important centre névralgique pour les dernières nouvelles sur l'antiracisme au Canada. En plus de son propre travail, la FCRR partage les nouvelles des travaux réalisés en collaboration avec des organismes et des initiatives de toutes tailles à travers le pays.

### Nouvelle identité visuelle et site Web

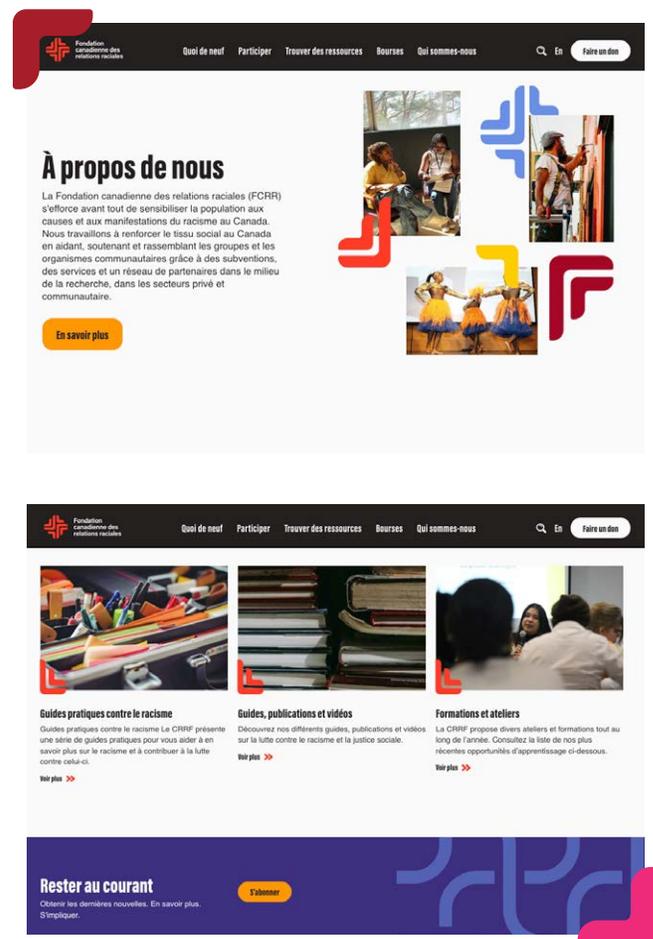
Pour mieux rejoindre les communautés et audiences existantes et en atteindre de nouvelles, la FCRR a lancé une amélioration majeure de son site Web et de son identité visuelle en juin 2023, optimisant la visibilité, l'engagement et l'expérience utilisateur globale et permettant à la FCRR de partager sa mission, ses valeurs et ses projets de manière plus claire et efficace.

Nombre total de personnes ayant visité notre site Web :

**98 234**

Nombre total de visites sur notre site Web :

**147 478**



## Engager et faire grandir nos communautés dans la sphère numérique

La FCRR continue d'avoir un public exceptionnellement engagé qui accorde une valeur au contenu qui leur est livré via nos communications numériques. Le taux d'ouverture de l'infolettre de la FCRR est de 40 %, ce qui dépasse les normes de l'industrie (15 à 25 %) et reflète le lien entre l'organisme et son audience.

- Croissance de LinkedIn :
  - Plus de 11 000 vues
  - Plus de 2 400 nouveaux abonnés
  - Plus de 4 600 visiteurs
  - Plus de 145 000 impressions organiques
- Croissance de Meta (Facebook et Instagram) :
  - Portée de plus de 103 000
  - Plus de 5 000 visites
  - Plus de 750 nouveaux abonnés
- Plus de 97 000 visiteurs, portée et impressions combinées sur *ad camp*
- [Toute première campagne publicitaire sur *YouTube Ads*]
- Croissance de l'audience totale de plus de 3 700

### La FCRR dans les médias

- Plus de 1 000 mentions médiatiques
- 7 communiqués de presse
- Portée potentielle de 8,7 milliards



### La Fondation canadienne des relations raciales lance un nouveau balado : *The Healthcare Divide*

La FCRR s'est engagée dans une nouvelle aventure numérique en lançant un balado, *The Healthcare Divide*, qui présente des discussions stimulantes et des entrevues instructives sur le racisme systémique dans le système de santé canadien. La réponse a été très positive, et nous avons rapidement vu notre balado gagner en popularité et résonner auprès des auditrices et auditeurs sur toutes les plateformes.

- Classé 6<sup>e</sup> sur Apple Podcast dans la catégorie « New & Noteworthy Médecine »
- Classé 4<sup>e</sup> dans la catégorie Médecine et 34<sup>e</sup> dans la catégorie Forme et santé sur Apple Podcast Canada
- Noté 4,8/5 sur Apple Podcast et 5/5 sur Spotify
- 3 800 téléchargements sur toutes les plateformes
- 4 500 écoutes sur Apple Podcasts



# Comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration a établi cinq comités permanents par ses règlements administratifs. Il crée également parfois des comités ad hoc.

*Note : la liste des membres inclut tous les membres qui ont servi pendant l'exercice financier 2023-2024.*

## Comité exécutif

Assure le bon déroulement des affaires du conseil entre les réunions en exerçant les pouvoirs et en accomplissant les devoirs du conseil lorsque celui-ci n'est pas en session.

### Membres

- Teresa Woo-Paw\* (présidente)
- Orlando Bowen (vice-président du conseil)
- Dany Assaf
- Dakota Kochie
- Roy Pogorzelski

## Comité des finances et de l'audit

Aide le conseil à établir le budget de la FCRR, à surveiller les résultats financiers, et à garantir l'exactitude et l'intégrité des rapports financiers de la FCRR. Il supervise les audits internes et effectue des recommandations au conseil sur les états financiers annuels, le rapport d'audit de fin d'année de la vérificatrice générale ou du vérificateur général et toute vérification spéciale effectuée par celle ou celui-ci.

### Membres

- Dakota Kochie (président)
- Orlando Bowen
- Roy Pogorzelski
- Nancy Rosenfeld
- Teresa Woo-Paw\*

\* En tant que présidente, Teresa Woo-Paw est membre d'office de tous les comités.

\*\*Kevin Okabe a été nommé membre externe du comité d'investissement le 25 mai 2023. Avant sa nomination, il a été conseiller externe auprès du comité d'investissement.

## Comité d'investissement

Assiste le conseil d'administration dans l'exécution de son devoir fiduciaire de surveillance prudente du fonds de dotation de la FCRR. Cela comprend la recommandation d'une déclaration de politique d'investissement (DPI) au conseil et le soutien au conseil pour s'assurer que le fonds est géré conformément à la DPI.

### Membres

- Dany Assaf (président)
- Dakota Kochie
- Teresa Woo-Paw\*

### Membres externes

- Kevin Foley
- Martin Grzadka
- Chester Ho
- Kevin Okabe\*\*

## Comité de gouvernance

Soutient le conseil d'administration dans le développement et le maintien d'un système solide de gouvernance fondé sur des rôles, des responsabilités, des devoirs et des délégations de pouvoirs clairement définis, et conforme aux meilleures pratiques d'un conseil de gouvernance. Le comité supervise le cadre de conflits d'intérêts et d'éthique de la FCRR.

### Membres

- Roy Pogorzelski (président)
- Sophia Ali
- Emilie Nicolas
- Reyhana Patel
- Anne-Marie Pham
- Teresa Woo-Paw\*

## Comité des ressources humaines

Appuie le conseil d'administration pour établir une direction politique générale et superviser la gestion des ressources humaines de la FCRR. Il fait des recommandations au conseil sur les questions liées à la directrice générale ou au directeur général, y compris l'établissement des objectifs et l'évaluation des performances.

### Membres

- Orlando Bowen (président)
- Anne-Marie Pham
- Nancy Rosenfeld
- Manju Varma
- Teresa Woo-Paw\*

## Sous-comité du Fonds national de lutte contre le racisme

*(Sous-comité ad hoc créé en novembre 2023)*

Recommande au conseil d'administration d'approuver les demandes sélectionnées pour le financement des projets grâce au Fonds national de lutte contre le racisme (FNLCCR).

### Membres

- Roy Pogorzelski (président)
- Sophia Ali
- Orlando Bowen
- Nancy Rosenfeld

## Présences aux rencontres du conseil/des comités

La participation peut avoir été interrompue en raison des conditions du conseil d'administration.

	Conseil	Comité exécutif	Comité des finances et de l'audit	Comité d'investissement	Comité des ressources humaines	Comité de gouvernance
Nombre de réunions						
Membres du conseil	3 en virtuel et 1 en présentiel	4 en virtuel	2 en virtuel et 1 en présentiel	4 en virtuel et 1 hybride	2 en virtuel et 1 en présentiel	3 en virtuel et 1 en présentiel
Teresa Woo-Paw	4	4	1	2	2	3
Orlando Bowen	4	3	2	S.O.	3	S.O.
Sophia Ali	4	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	4
Dany Assaf	3	1	S.O.	5	S.O.	S.O.
Dakota Kochie	4	2	3	4	S.O.	S.O.
Emilie Nicolas*	2	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	1
Reyhana Patel	2	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	3
Anne-Marie Pham	3	S.O.	S.O.	S.O.	2	3
Roy Pogorzelski	4	4	3	S.O.	S.O.	4
Nancy Rosenfeld	4	S.O.	3	S.O.	3	S.O.
Manju Varma	4	S.O.	S.O.	S.O.	3	S.O.
Vacant	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Art Miki (Représentant NAJC)	1	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Membres externes						
Martin Grzadka	S.O.	S.O.	S.O.	3	S.O.	S.O.
Chester Ho	S.O.	S.O.	S.O.	5	S.O.	S.O.
Kevin Okabe **	S.O.	S.O.	S.O.	5	S.O.	S.O.
Kevin Foley ***	S.O.	S.O.	S.O.	2	S.O.	S.O.

Le sous-comité du Fonds national de lutte contre le racisme a tenu deux rencontres en virtuel lors desquelles tous les membres étaient présents.

### Membres

- Roy Pogorzelski (président)
- Sophia Ali
- Orlando Bowen
- Nancy Rosenfeld

\* Le mandat d'Emilie Nicolas s'est terminé le 14 juillet 2023

\*\* Kevin Okabe a été nommé membre externe du comité d'investissement le 25 mai 2023. Avant sa nomination, il a été conseiller externe auprès du comité d'investissement.

\*\*\* Kevin Foley a été nommé membre externe du comité d'investissement le 25 mai 2023.



# Équipe FCRR

2023-2024 (au 31 mars 2024)

**Uswah Ahsan**

Directrice intérimaire  
des programmes

**Martin Aquino**

Assistant administratif  
intérimaire

**Alberta Bockarie**

Assistante administrative  
intérimaire

**Saswati Deb**

Chef de Cabinet et  
directrice générale associée

**Maria Garcia**

Responsable des  
communications  
(médias sociaux)

**Kezia Gaskin**

Comptable intérimaire

**Ibrahima Gueye**

Responsable des  
partenariats

**Narjes Guetat**

Gestionnaire de programme  
(Québec)

**Kevin Harrison**

Coordonnateur régional  
du programme pour le  
Canada atlantique

**Mohammed Hashim**

Directeur général

**Fatma Hassan**

Directrice des politiques  
publiques

**Rosalind Kang**

Coordonnatrice régionale  
pour l'Ouest canadien

**Elaine Lawson**

Secrétaire corporative

**Alisa Lu**

Adjointe aux finances

**Laila Malik**

Directrice des  
communications et  
du marketing

**Geneviève Mercier-  
Dalphond**

Responsable des politiques  
publiques

**Jessie Macaulay**

Directrice du bureau  
exécutif

**Meg Mochizuki**

Adjointe exécutive

**Lorretta Neebar**

Agente administrative  
principale

**Suvaka Priyatharsan**

Responsable des  
programmes

**Sharon Pun**

Responsable des  
partenariats

**Shannon Thomas Ryan**

Directeur des  
investissements  
communautaires

**Neal Santamaria**

Directeur régional  
du Québec

**Ayesha Syeda**

Assistante administrative  
intérimaire

**Zehra Talib**

Coordonnatrice régionale  
pour la Colombie-  
Britannique, le Yukon et les  
Territoires du Nord-Ouest

**Arsalan Tavassoli**

Directeur des finances et  
de l'administration

**Viola Tian**

Responsable du racisme  
anti-asiatique

**Andréa Viens**

Responsable des  
communications

**Veronica Xie**

Conseillère en ressources  
humaines

# Analyse de l'état de la gestion financière 2023-2024

## Analyse de l'état de la gestion financière

	31 mars 2024	31 mars 2023	Variations	
	\$	\$	\$	%
<b>Actif</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 402 239	2 119 710	1 282 529	61
Placements et actifs du fonds de dotation	28 320 182	25 473 840	2 846 342	11
Charges payées d'avance et créances	798 079	269 972	528 107	196
Immobilisations	50 162	54 416	(4 254)	(8)
<b>Total de l'actif</b>	<b>32 570 662</b>	<b>27 917 938</b>	<b>4 652 724</b>	<b>17</b>
<b>Passif et actif net</b>				
Créditeurs et charges à payer	2 031 197	776 130	1 255 067	162
Salaires à payer	14 129	19 745	(5 616)	(28)
Apports et produits reportés	20 000	288 030	(268 030)	(93)
Crédits reportés	2 275 143	1 119 884	1 155 259	103
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	-	570	(570)	(100)
Actif net	28 230 193	25 713 579	2 516 614	10
<b>Total du passif et de l'actif net</b>	<b>32 570 662</b>	<b>27 917 938</b>	<b>4 652 724</b>	<b>17</b>

### Actif

**La trésorerie et les équivalents de trésorerie** se composent d'un solde de 1 939 \$ dans le compte d'investissement en espèces détenu par le gestionnaire du fonds d'investissement de la FCRR, de 300 \$ de petite caisse et de 3 400 000 \$ dans le compte de certificats de placement garanti encaissables au 31 mars 2024.

**Les actifs du Fonds d'investissement et de dotation** ont augmenté de 11 % ou 2 846 342 \$ (diminution de 3 % ou 687 736 \$ en 2023) par rapport à la valeur au 31 mars 2023. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de la valeur marchande des actifs du fonds d'investissement et du fonds de dotation et aux dividendes non monétaires reçus. Il n'y a pas eu de retrait en espèces du compte d'investissement cette année (2023 - aucun).

## Analyse de l'état de la gestion financière (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, le portefeuille combiné a enregistré un rendement de 9,96 %, soit un gain de 2 636 989 \$ (diminution de 2,35 % en 2023, soit une perte de 603 331 \$), après déduction de tous les frais et impôts. Le taux de rendement excluant les pertes de réévaluation (non réalisées) est de - 0,01 % ou une perte de 3 244 \$ (2023 - diminution de 0,49 % ou une perte de 124 448 \$).

**Les charges payées d'avance et les créances** ont augmenté de 528 107 \$ par rapport au 31 mars 2023. L'augmentation est principalement due à des créances sur des transactions en cours de 299 341 \$ et à un paiement anticipé de 250 000 \$ au titre de l'accord de parrainage des événements 2024/2025 du Globe and Mail.

**Les immobilisations** ont diminué de 4 254 \$ par rapport au 31 mars 2023. La diminution est due à l'amortissement de tous les actifs de 32 578 \$, compensé par un ajout au matériel informatique et au matériel de bureau de 28 323 \$ pour cette année.

### Passif

**Les comptes créditeurs et les charges à payer** ont augmenté de 1 255 067 \$ par rapport au 31 mars 2023. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des comptes fournisseurs de 954 273 \$ et à une augmentation des créditeurs pour les transactions en cours de 268 475 \$.

**Les apports reportés et produits reportés** ont diminué de 268 030 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024, comparativement au 31 mars 2023, et sont constitués d'un fonds de programme assujéti à des restrictions externes de 20 000 \$.

**Les crédits reportés** de 2 275 143 \$ sont constitués de la portion reportée des crédits de 2022-23 de 1 119 884 \$ et des crédits reçus pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 de 9 000 000 \$, moins le montant constaté pour les charges de programmes de 7 844 741 \$.

**L'actif net** a augmenté de 10 % ou de 2 516 614 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, comparativement au 31 mars 2023, principalement en raison d'un gain de réévaluation (non réalisé) de \$2 640 234 \$ provenant des actifs du Fonds d'investissement et de dotation, compensé par des pertes provenant du résultat net des opérations de 123 620 \$ au cours de l'exercice.

## Analyse de l'état des opérations

Produits d'exploitation	31 mars 2024	31 mars 2023	Variations	
	\$	\$	\$	%
<b>Crédits</b>	7 844 741	6 960 312	884 429	13
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	346 963	180 294	166 669	92
Projets financés	-	160 722	(160 722)	(100)
<b>Total des revenus</b>	<b>8 191 704</b>	<b>7 301 328</b>	<b>890 376</b>	<b>12</b>
<b>Revenu net des placements</b>				
Revenu de placement généré	1 175 824	503 553	672 271	134
Variations de juste valeur - réalisées	(1 077 025)	(599 015)	(478 010)	80
<b>Revenus nets des placements</b>	<b>98 799</b>	<b>(95 462)</b>	<b>194 261</b>	<b>(203)</b>

**Les sources de revenus** ont augmenté de 890 376 \$ en 2023-24, principalement en raison d'une augmentation des crédits de 884 429 \$.

**Revenus nets des investissements** : L'une des sources de revenus de la FCRR provient des revenus de placement gagnés sur les investissements de la contribution initiale du Fonds de dotation de 24 millions de dollars et d'autres investissements. Les revenus d'investissement gagnés comprennent les intérêts et les dividendes en espèces et hors espèces, ainsi que les distributions de revenus, après déduction des frais de gestion de portefeuille.

Le revenu de placement gagné pour 2023-24 est de 1 175 824 \$ (503 553 \$ en 2023), soit une augmentation de 672 271 \$ par rapport à 2022-23, principalement en raison d'une augmentation des revenus de dividendes hors trésorerie provenant des placements en actions.

Les **variations de la juste valeur réalisée** des placements et des actifs du Fonds de dotation ont diminué de 478 010 \$ (diminution de 1 119 208 \$ en 2023) principalement en raison d'une augmentation de la perte réalisée sur la vente de placements et d'actifs du Fonds de dotation de 452 623 \$ (1 220 224 \$ en 2023). Aucune perte de valeur n'a été constatée cette année (2023 - aucune).

Les gains et pertes non réalisés sur les investissements évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Un gain de réévaluation de 2 640 234 \$ a été enregistré en 2023-24 (perte de 478 883 \$ en 2023), soit une augmentation de 3 119 117 \$ des gains, principalement due à l'augmentation des gains non réalisés attribués à la valeur de marché des actifs du Fonds de dotation.

## Analyse de l'état des opérations (suite)

**Crédits parlementaires** : La FCRR a reçu, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, des crédits par l'entremise du budget principal des dépenses de 9 000 000 \$ (5 115 542 \$ en 2023 par l'entremise du budget principal des dépenses et du budget supplémentaire des dépenses) et a constaté des crédits de 7 844 741 \$ (6 960 312 \$ en 2023) à titre de revenus dans les états des résultats de l'exercice 2023-2024 et des crédits reportés de 2 275 143 \$ (1 119 884 \$ en 2023).

Les **résultats des opérations nettes** de la FCRR pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2024 reflètent un déficit de 123 620 \$, comparativement à un déficit de 296 383 \$ pour l'exercice précédent.

Dépenses	31 mars 2024	* 31 mars 2023	Variations	
	\$	\$	\$	%
Salaires et avantages sociaux	2 960 531	2 435 928	524 603	22
Fonds national de lutte contre le racisme (FNLCR)	2 040 756	2 396 043	(355 287)	(15)
Éducation et formation du public	1 788 502	1 281 642	506 860	40
Honoraires professionnels	416 766	408 801	7 965	2
Communications	402 523	135 855	266 668	196
Bureau et frais divers	195 674	130 776	64 898	50
Honoraires et frais de déplacement des membres du conseil	163 111	172 044	(8 933)	(5)
Conférences, colloques et consultations	112 987	137 998	(25 011)	(18)
Programmes de recherche	99 050	195 832	(96 782)	(49)
Recrutement et perfectionnement du personnel	97 559	84 673	12 886	15
Loyer	89 638	80 453	9 185	11
Amortissement	32 578	26 011	6 567	25
Systèmes informatiques et développement	14 438	16 162	(1 724)	(11)
Charges d'intérêt	10	32	(22)	(69)
<b>Total des dépenses</b>	<b>8 414 123</b>	<b>7 502 250</b>	<b>911 873</b>	<b>12</b>

\* Les dépenses pour 2022-2023 comprennent 167 477 \$ de dépenses pour le projet Science du racisme qui ont été déclarées comme projets financés.

## Analyse de l'état des opérations (suite)

Le total des dépenses de fonctionnement de la FCRR s'élève à 8 414 123 \$ pour l'année 2023-24 (2023 - 7 502 250 \$), les trois principales utilisations des fonds étant les Salaires et avantages sociaux, les Subventions-Fonds national de lutte contre le racisme (FNLCR), et l'Éducation et formation du public totalisant respectivement 2 960 531 \$, 2 040 756 \$, et 1 788 502 \$. L'augmentation de 911 873 \$ (2023 - 3 077 667 \$) des dépenses de fonctionnement s'explique principalement par l'augmentation des frais de personnel de 524 603 \$, des frais d'éducation et de formation du public de 506 860 \$ et des frais de communication de 266 668 \$, compensée par une diminution des frais du Fonds national de lutte contre le racisme de 355 287 \$.

L'augmentation de 524 603 \$ des dépenses liées aux **salaires et aux avantages sociaux** par rapport à 2022-23, est principalement due à la création de nouveaux postes cette année afin d'augmenter la capacité interne de la FCRR à mettre en œuvre son plan d'affaires 2023-24 qui a été élaboré en réponse au financement du gouvernement fédéral de 18 millions de dollars sur deux exercices financiers.

Les **subventions du Fonds national de lutte contre le racisme**, d'un montant de 2 040 756 \$, comprennent des paiements à 36 projets pour un total de 867 600 \$ et à 165 événements/programmes pour la jeunesse pour un total de 968 052 \$.

Activités payées par le financement public	2023/2024	2022/2023
	\$	\$
Augmenter (construire) la capacité interne des organismes	3 660 534	3 212 943
Initiatives axées sur la lutte contre le racisme et d'autres groupes ciblés	1 550 522	995 826
Octroi de subventions aux organismes communautaires par le biais d'un fonds de lutte contre le racisme	2 040 756	2 396 043
Bourses pour les médias	364 900	180 000
Coalition nationale de soutien aux Canadiens d'origine asiatique	228 029	175 500
	<b>7 844 741</b>	<b>6 960 312</b>

## Risque financier

La FCRR est exposée à une variété de risques financiers liés aux sources de financement, y compris le fonds de dotation et les revenus d'investissement, qui ont un impact sur ses opérations. Ces risques financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (devises étrangères, taux d'intérêt et autres risques de prix). Conformément à la déclaration de politique d'investissement de la FCRR approuvée par le conseil d'administration, le capital des fonds de dotation ne peut être utilisé pour les opérations et la FCRR ne peut puiser dans les revenus de la dotation que pour financer son fonctionnement, sa programmation publique et d'autres priorités de la FCRR. L'objectif global d'investissement est de fournir les liquidités nécessaires pour répondre aux dépenses annuelles tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital des fonds de dotation.

## Risque financier (suite)

Une réserve a été établie pour couvrir les besoins en revenus annuels dans les cas où la dotation ne génère pas les revenus annuels requis.

## Perspectives d'avenir

### Exercice financier 2024-2025

Jusqu'à présent, la Fondation canadienne des relations raciales s'est appuyée sur les revenus de son fonds de dotation et sur un financement essentiellement temporaire du gouvernement du Canada.

La FCRR, une société d'État fédérale au sein du ministère du Patrimoine canadien, ne reçoit pas actuellement de crédits permanents pour ses activités de base. Le financement fourni par le gouvernement du Canada, d'un montant de 18 millions de dollars, prendra fin en mars 2025.

Historiquement, le fonds de dotation a été établi pour servir la vision de l'Accord de redressement des Canadiens japonais de 1988 entre le Canada et la communauté canadienne japonaise, et il génère environ 0,7 million de dollars par an.

Cependant, dans le budget 2024, le 16 avril 2024, le gouvernement du Canada a annoncé ce qui suit pour le financement de la FCRR :

- 18 millions de dollars sur six ans, à partir de 2024-25, et 3 millions de dollars en continu, à la Fondation canadienne des relations raciales pour élargir la portée de son travail et créer un centre de ressources d'information communautaire autonome, Combattre la haine : centre de ressources d'information communautaire. Ce centre réunira des représentants du gouvernement, des forces policières et des professionnels afin de recueillir des données sur les crimes haineux, d'élaborer des normes communes pour la déclaration et la définition des crimes haineux et d'offrir d'importantes formations sur les crimes haineux.
- Et 45 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2025-26, et 9 millions de dollars en continu, pour soutenir la capacité de la Fondation canadienne des relations raciales.

Une fois les procédures du Conseil du Trésor achevées, les fonds seront mis à la disposition de la FCRR sur une base continue. Cette approbation changera radicalement la durabilité des programmes et du personnel de la FCRR, et aura des répercussions importantes sur la continuité du travail et l'innovation dans le domaine des relations raciales au Canada.

## L'avenir

Le budget approuvé par le Conseil d'administration pour 2024-25 est régulièrement évalué par la direction générale et le Comité des finances et de l'audit du Conseil d'administration. Si nécessaire, des ajustements sont apportés en consultation avec le Conseil d'administration, après recommandation du Comité des finances et de l'audit. Les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques applicables du gouvernement. Les états financiers trimestriels et les notes correspondantes sont préparés conformément aux normes du Conseil du Trésor et sont affichés sur le site web dans un souci de transparence et de responsabilité.

## Perspectives d'avenir (suite)

La CRRF a élaboré et continuera à mettre en œuvre une variété de programmes renforcés et ciblés dans toutes les régions du Canada, nécessaires pour remplir le mandat national de la CRRF de lutter contre le racisme d'un océan à l'autre et d'aider à soutenir l'engagement du gouvernement fédéral en faveur d'une plus grande inclusion.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales (« FCRR ») conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public relève de la responsabilité de la direction. Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration. Un vérificateur externe effectue une vérification des états financiers et fait rapport au ministre du Patrimoine canadien sur une base annuelle. Les états financiers comprennent certains montants qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. Les informations financières présentées ailleurs dans le rapport annuel sont cohérentes avec celles contenues dans les états financiers.

La direction est également responsable du processus d'information financière qui produit les états financiers. Pour s'acquitter de cette responsabilité, la direction a élaboré et tenu à jour des livres comptables, des registres, des contrôles financiers et de gestion, ainsi que des systèmes d'information. Ceux-ci sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que les ressources de la FCRR sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et contrôlés et que son information financière est fiable, et pour veiller à ce que les opérations soient conformes aux articles 89.8 à 89.92, au paragraphe 105(2) et aux articles 113.1, 131 à 148 et 154.01 de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, et aux statuts et règlements administratifs de la FCRR.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière, comme indiqué ci-dessus. Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités principalement par l'intermédiaire du comité des finances et de l'audit. Le comité rencontre la direction et l'auditeur externe pour examiner les contrôles internes, les rapports financiers et d'autres questions financières pertinentes. Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit généralement acceptées au Canada, et exprime une opinion sur les états financiers. Son rapport est présenté à la page suivante.



Mohammed Hashim  
Directeur général

11 juillet 2024



Arsalan Tavassoli MA, CPA, CGA  
Directeur des finances et de l'administration

11 juillet 2024



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées**

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* ainsi que les statuts et les règlements administratifs de la Fondation canadienne des relations raciales.

À notre avis, les opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

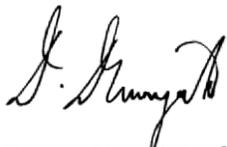
#### *Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées*

La direction est responsable de la conformité de la Fondation canadienne des relations raciales aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Fondation canadienne des relations raciales à ces autorisations spécifiées.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées*

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Dusan Duvnjak, CPA, CMA  
Directeur principal

Ottawa, Canada  
Le 11 juillet 2024





# États financiers

de la Fondation canadienne des relations raciales

Exercice terminé le 31 mars 2024

## TABLE DES MATIÈRES

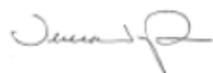
- 59** État de la situation financière
- 60** État des résultats
- 61** État des gains et pertes de réévaluation
- 62** État de l'évolution de l'actif net
- 63** État des flux de trésorerie
- 64** Notes complémentaires

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**État de la situation financière**  
**31 mars 2024**

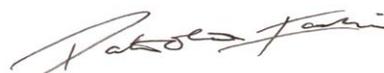
	2024	2023
	\$	\$
<b>Actif</b>		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	3 402 239	2 119 710
Charges payées d'avance	360 884	109 051
Créances (note 6)	437 195	160 921
Investissements (note 4)	1 008 582	15 201
	<u>5 208 900</u>	<u>2 404 883</u>
Actif du fonds de dotation (note 5)	27 080 171	20 491 918
Placements (note 4)	231 429	4 966 721
Immobilisations (note 8)	50 162	54 416
	<u><b>32 570 662</b></u>	<u><b>27 917 938</b></u>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	2 031 197	776 130
Salaires à payer (note 6)	14 129	19 745
Apports reportés et produits reportés (note 9)	20 000	288 030
Crédits reportés (note 14)	2 275 143	1 119 884
	<u>4 340 469</u>	<u>2 203 789</u>
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	-	570
	<u>4 340 469</u>	<u>2 204 359</u>
<b>Actif net</b>		
Non affecté	2 344 483	2 464 419
Investi en immobilisations (note 12)	50 162	53 846
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	1 835 548	(804 686)
Affecté aux fins de la dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	<u>28 230 193</u>	<u>25 713 579</u>
	<u><b>32 570 662</b></u>	<u><b>27 917 938</b></u>

Droits contractuels et obligations contractuelles (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Teresa Woo-Paw  
 La présidente du Conseil d'administration



Dakota Kochie  
 Le président du Comité des finances et de  
 vérification

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**État des résultats**  
**Exercice terminé le 31 mars 2024**

	2024	2023
<b>Produits</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Parrainages, dons et apports, honoraires et produits divers	346 963	180 294
Projets financés	-	160 722
	<b>346 963</b>	<b>341 016</b>
<b>Charges (note 15)</b>		
Charges de programmes	2 600 682	1 980 856
Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme	2 040 756	2 396 043
Éducation et formation du public	1 788 502	1 126 417
Frais administratifs	852 011	661 955
Frais d'exploitation	645 017	562 760
Réunions du Conseil d'administration	163 111	172 045
Conférences, colloques et consultations	112 987	137 998
Programmes de recherche	99 050	195 832
Recrutement et perfectionnement du personnel	97 559	84 673
Systèmes d'information et développement	14 438	16 162
Frais financiers	10	32
Projets financés	-	167 477
	<b>8 414 123</b>	<b>7 502 250</b>
Résultat d'exploitation net avant les crédits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation	(8 067 160)	(7 161 234)
Crédits (note 14)	7 844 741	6 960 312
Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 11)	98 799	(95 462)
<b>Résultats nets des opérations</b>	<b>(123 620)</b>	<b>(296 383)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**État des gains et pertes de réévaluation**  
**Exercice terminé le 31 mars 2024**

	2024	2023
		\$
Pertes de réévaluation cumulées au début de l'exercice	\$ (804 686)	(325 803)
<b>Gains (pertes) non réalisés imputables aux éléments suivants :</b>		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	-	(523 151)
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	1 563 209	(554 747)
<b>Montants reclassés à l'état des résultats :</b>		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(715 234)	(58 638)
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	1 792 259	657 653
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	2 640 234	(478 883)
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	<b>1 835 548</b>	<b>(804 686)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

## État de l'évolution de l'actif net

### Exercice terminé le 31 mars 2024

2024	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés		Dotation	2024
			\$	\$		
Actif net au début de l'exercice	2 464 419	53 846	(804 686)	24 000 000		25 713 579
Résultats nets des opérations	(123 620)	-	-	-		(123 620)
Pertes de réévaluation	-	-	2 640 234	-		2 640 234
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 12)	3 684	(3 684)	-	-		-
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>2 344 483</b>	<b>50 162</b>	<b>1 835 548</b>	<b>24 000 000</b>		<b>28 230 193</b>

2023	Non affecté	Investi en immobilisations	Pertes de réévaluation cumulées		Dotation	2023
			\$	\$		
Actif net au début de l'exercice	2 773 657	40 991	(325 803)	24 000 000		26 488 845
Résultats nets des opérations	(296 383)	-	-	-		(296 383)
Pertes de réévaluation	-	-	(478 883)	-		(478 883)
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 12)	(12 855)	12 855	-	-		-
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>2 464 419</b>	<b>53 846</b>	<b>(804 686)</b>	<b>24 000 000</b>		<b>25 713 579</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**État des flux de trésorerie**  
**Exercice terminé le 31 mars 2024**

	2024	2023
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement :</b>		
Résultats nets des opérations *	(123 620)	(296 383)
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement	32 578	26 011
Produits d'intérêts et de dividende et autre revenu	(949 658)	(12 503)
Gains (pertes) réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 11)	1 077 025	599 015
	<u>36 325</u>	<u>316 140</u>
<b>Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie :</b>		
Augmentation des charges payées d'avance	(251 833)	(34 453)
Diminution des créances	15 299	125 619
Augmentation des créditeurs et charges à payer, salaires à payer	982 507	438 425
Augmentation (diminution) des apports reportés et produits reportés et Crédits	887 229	(2 091 598)
	<u>1 669 527</u>	<u>(1 245 867)</u>
<b>Activités d'investissement en immobilisations :</b>		
Entrées d'immobilisations	(28 323)	(38 314)
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement en immobilisations	(28 323)	(38 314)
<b>Activités d'investissement :</b>		
Produit de la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	31 656 537	7 269 281
Achats d'éléments pour l'actif du fonds de dotation	(35 749 640)	(7 611 302)
Produit de la vente de placements	5 131 903	1 708 160
Achat de placements	(1 396 904)	(1 795 474)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités d'investissement	(358 104)	(429 335)
<b>Activités de financement :</b>		
Remboursement des obligations locatives en vertu d'un contrat de location-acquisition	(571)	(552)
Fonds nets utilisés pour les activités de financement	(571)	(552)
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie</b>	<u>1 282 529</u>	<u>(1 714 068)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 119 710	3 833 778
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice **</b>	<b>3 402 239</b>	<b>2 119 710</b>

\* Un montant de 294 989 \$ en intérêts reçus fait partie des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation (2023 – 366 878 \$).

\*\* Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice est représenté par 300 \$ en trésorerie et 3 400 000 \$ en équivalents de trésorerie (2023- 219 710 en trésorerie et 1 900 000 en équivalents de trésorerie).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

---

## 1. Description de l'organisme :

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

## 2. Principales méthodes comptables :

### (a) Mode de présentation :

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

### (b) Comptabilisation des produits :

#### (i) Dons et apports :

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Les contributions relatives aux immobilisations représentent des contributions limitées pour l'acquisition d'immobilisations. Les contributions différées relatives aux immobilisations sont amorties pour correspondre aux mêmes périodes que l'acquisition des immobilisations.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

### (b) Comptabilisation des produits (suite) :

#### (ii) Produits financiers nets :

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 (d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

#### (iii) Crédits :

Le gouvernement du Canada finance la Fondation canadienne des relations raciales au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits affectés à des dépenses spécifiques sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en tant que produits dans l'état des opérations de l'exercice au cours duquel ces dépenses sont engagées.

Les crédits reçus qui ne sont pas affectés à un but précis sont constatés à titre de produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les crédits sont autorisés.

### 2. Principales méthodes comptables (suite) :

#### (b) Comptabilisation des produits (suite) :

##### (iv) Parrainages :

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

##### (v) Dons en nature :

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés dans le poste de publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

##### (vi) Services rendus par les bénévoles :

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

##### (vii) Produits divers :

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

#### (c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer :

La Fondation comptabilise la Trésorerie et équivalents de trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 31 mars 2024, aucune provision n'a été comptabilisée (2023 – aucune).

### 2. Principales méthodes comptables (suite) :

#### (d) Actifs financiers et passifs financiers :

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subi une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la durée et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 2. Principales méthodes comptables (suite) :

#### (d) Actifs financiers et passifs financiers (suite) :

dotations sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

#### (e) Détermination de la juste valeur :

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

#### (f) Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail.

Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

#### (g) Œuvres d'art :

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

### 2. Principales méthodes comptables (suite) :

#### (h) Conversion des devises :

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

#### (i) Avantages sociaux futurs :

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 % de la rémunération annuelle et 9 % à son directeur général depuis mars 2024.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. En 2024, les cotisations de la Fondation se sont élevés à 74 966 \$ (2023 – 68 991 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

#### (j) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

#### (k) Éventualités :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 31 mars 2024, il n'y avait aucune réclamation en cours (2023 – aucune).

# FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

### (l) Répartition des charges par fonction :

Les activités de la Fondation sont réalisées par des secteurs fonctionnels qui fournissent des services intégrés à ses différents programmes. Les dépenses sont présentées par fonction ou par grand programme et au total dans l'état des résultats ci-joint et sont présentées par le détail des dépenses par objet et au total dans le tableau de la note 15 des états financiers. Les dépenses sont réparties entre les fonctions selon des taux basés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux adoptés pour la répartition des dépenses entre les fonctions, la nature des dépenses réparties et la base sur laquelle cette répartition a été effectuée sont les suivants.

<u>Objet</u>	<u>% d'allocation</u>	<u>Fonction</u>
Salaires et avantages	75 %	Dépenses de programmes
	25 %	Frais d'administration
Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme	100 %	Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme
Communication	75 %	Dépenses de programme
	25 %	Frais d'administration
Loyer	65 %	Dépenses de programme
	35 %	Frais d'administration

### (m) Opérations entre apparentés :

#### **Opérations interentités**

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.
- ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

#### **Autres opérations entre apparentés**

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 2. Principales méthodes comptables (suite) :

#### (n) Changement aux normes comptables :

À compter du 1er avril 2023, la Fondation a adopté la nouvelle norme comptable du secteur public PS 3400, *Revenus*. Cette nouvelle norme traite de la comptabilisation et de la présentation des produits. Plus précisément, elle établit une distinction entre les produits provenant de transactions comportant des obligations de performance (transactions d'échange) et les transactions ne comportant pas d'obligations de performance (transactions sans échange). Il existe deux méthodes de comptabilisation des revenus liés à des obligations de prestation : à un moment précis ou progressivement. Cette détermination est faite en fonction du moment où l'obligation de prestation est satisfaite.

La norme PS 3400 a été appliquée prospectivement à ces états financiers et, comme le permettent les dispositions transitoires, les périodes antérieures n'ont pas été retraitées. La mise en œuvre de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact financier sur les états financiers de la Fondation.

### 3. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts en dollars canadiens détenus auprès de banques à charte canadiennes et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

### 4. Placements :

31 mars 2024	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Fonds commun de placement à revenu fixe canadien	17 956	231 429	249 385
Fonds du marché monétaire canadien	990 626	-	990 626
	<b>1 008 582</b>	<b>231 429</b>	<b>1 240 011</b>

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2023 - aucune).

31 mars 2023	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	15 201	2 229 060	2 244 261
Titres de participation canadiens	-	549 494	549 494
Titres de participation étrangers	-	2 188 167	2 188 167
	<b>15 201</b>	<b>4 966 721</b>	<b>4 981 922</b>

Les placements en instruments à taux fixe canadiens et l'actif du fonds de dotation portent intérêt à des taux effectifs (rendements à l'échéance) variant de 1,81 % à 15,99 % (2023 – de 0,28 % à 5,43 %), avec des dates d'échéance qui s'étalent entre le 15 avril 2024 au 30 août 2086 (2023 – entre le 10 avril 2023 au 18 mai 2077).

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 5. Fonds de dotation :

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2024 :

31 mars, 2024	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	16 750	-	16 750
Placements en instruments à taux fixe canadiens	367 003	6 690 749	7 057 752
Titres de participation canadiens	-	5 451 793	5 451 793
Titres de participation étrangers	-	9 468 393	9 468 393
Alternatives	324 745	4 760 738	5 085 483
	<b>708 498</b>	<b>26 371 673</b>	<b>27 080 171</b>

La valeur comptable de fond de dotation ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2023 - aucune).

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2023 :

31 mars, 2023	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	691 758	-	691 758
Placements en instruments à taux fixe canadiens	62 830	8 667 406	8 730 236
Titres de participation canadiens	-	2 109 663	2 109 663
Titres de participation étrangers	-	8 960 261	8 960 261
	<b>754 588</b>	<b>19 737 330</b>	<b>20 491 918</b>

### 6. Gestion des risques financiers :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 6. Gestion des risques financiers (suite) :

portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

#### (a) Composition de l'actif :

Au 31 mars 2024, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
80 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (2023 – 4 %)	80 %	65 % – 100 %
20 % en instruments à taux fixe (2023 – 43 %)	20 %	0 % – 35 %
Aucun % en titres de participation canadiens (2023 – 11 %)	0 %	0 %
Aucun % en titres de participation internationaux (2023 – 39 %)	0 %	0 %
Aucun % en biens immobiliers (2023 – 3 %)	0 %	0 %

Au 31 mars 2024, la composition du portefeuille du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
1 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (2023 – 3 %)	0 %	0 % – 10 %
26 % en instruments à taux fixe (2023 – 43 %)	25 %	20 % – 35 %
<b>Titres de participation</b>	<b>55 %</b>	<b>40 % – 65 %</b>
20 % en titres de participation canadiens (2023 – 10 %)	20 %	
30 % en titres de participation internationaux (2023 – 41 %)	30 %	
5 % dans les marchés émergents (2023 - Aucun)	5 %	
<b>18 % Alternatives (2023 – 3 %)</b>	<b>20 %</b>	<b>5 % – 30 %</b>

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 6. Gestion des risques financiers (suite) :

#### (a) Composition de l'actif (suite) :

niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

#### (b) Risque de crédit :

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

##### (i) Titres à taux fixe

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Au 31 mars, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	2024	2023
	<b>Pourcentage de la valeur</b>	
AAA (note court terme + R1)	34,19 %	19,79 %
AA	20,90 %	9,92 %
A	11,62 %	58,67 %
BBB et BB autre	33,29 %	11,62 %

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

##### (ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada. Au 31 mars 2024, les créances comprennent des soldes de 436 987 \$ (2023 – 160 906 \$) âgés de moins de 3 mois, 208 \$ (2023 – aucune) entre 3 et 12 mois et aucune (2023 – 15 \$) au-delà d'un an.

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 6. Gestion des risques financiers (suite) :

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 31 mars :

	2024	2023
	\$	\$
Créances sur les opérations en cours	299 341	7 768
Gouvernement du Canada	105 163	119 809
Dividendes, intérêts et distributions	-	28 308
Autres organismes	32 691	5 036
	<b>437 195</b>	<b>160 921</b>

#### (c) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durées des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

Au 31 mars, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

	2024	2023
	\$	\$
	<b>9 577 293</b>	<b>10 974 497</b>

Au 31 mars 2024, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurantes inchangées (« analyse de sensibilité »),

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 6. Gestion des risques financiers (suite) :

#### (c) Risque de taux d'intérêt (suite) :

l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et l'incidence cumulative sur l'état des gains et pertes de réévaluation seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	2024	2023
	\$	\$
Moins de 1 an	1 700 330	78 031
De 1 à 5 ans	3 206 083	1 259 955
Plus de 5 ans	4 670 880	9 636 511
	<b>9 577 293</b>	<b>10 974 497</b>
<b>Sensibilité</b>	1,57 % 127 033 \$	1,67 % 271 807 \$

La duration de l'ensemble du portefeuille de la Fondation est de 6,29 années (2023 – 6,69 années). Si la courbe de rendement connaissait un déplacement parallèle de 25 points de base, la valeur de la répartition des titres à taux fixe de la Fondation changerait d'environ 1,57 % ou 127 033 \$ (2023 – 1,67 % ou 271 807 \$). Dans la pratique, les résultats des opérations de négociation peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

#### (d) Risque de change :

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

Les fonds communs à revenu fixe sont majoritairement couverts en dollars canadiens. Les fonds communs de titres de participation détenus dans les comptes comprennent des allocations en actions canadiennes (libellées en dollars canadiens) et en actions étrangères de marchés développés mondiaux, libellées dans une variété de devises de marchés développés (USD et autres devises), qui ne sont pas couvertes en dollars canadiens. Étant donné que le fonds de titres de participation internationaux comprend des devises autres que le dollar américain qui ont des corrélations différentes avec le dollar canadien, il n'est pas possible de prédire l'impact d'une appréciation ou d'une dépréciation du dollar canadien sur les actifs des titres de participation internationaux.

#### (e) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 6. Gestion des risques financiers (suite) :

#### (e) Autre risque de prix (suite) :

placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers appropriées combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de trois autres révisions le 19 juillet 2017, le 13 octobre 2017 et le 25 mai 2023, était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 31 mars 2024 sont comme suit :

### Fonds de dotation

Classe d'action	Proportion	Indice de référence
<b>Trésorerie et compte d'épargne-placement</b>	<b>0 %</b>	Indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada
<b>Revenu fixe</b>	<b>25 %</b>	
Obligations Core Plus	20 %	Indice universel d'obligations FTSE Canada
Obligations court terme	5 %	Indice global des obligations à court terme FTSE Canada
<b>Titres de participation</b>	<b>55 %</b>	
Canadien	20 %	Indice composé S&P/TSX
International	30 %	Indice mondial MSCI TR (\$ CA)
Marchés émergents	5 %	Indice MSCI Marchés Émergents Net
<b>Alternatives</b>	<b>20 %</b>	

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 6. Gestion des risques financiers (suite) :

#### (e) Autre risque de prix (suite) :

#### Investissement fonds sans contraintes

Classe d'action	Proportion	Indice de référence
Trésorerie et compte d'épargne-placement	80 %	Indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada
Revenu fixe	20 %	
Obligations court terme	20 %	Indice global des obligations à court terme FTSE Canada

#### (f) Risque de liquidité :

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 300 000 \$ (2023 – 200 000 \$) et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 31 mars 2024, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	275 640	-	-	275 640
Autres créditeurs et charges à payer	1 752 866	-	2 691	1 755 557
Salaires à payer	14 129	-	-	14 129
<b>Total</b>	<b>2 042 635</b>	<b>-</b>	<b>2 691</b>	<b>2 045 326</b>

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 6. Gestion des risques financiers (suite) :

#### (f) Risque de liquidité (suite) :

Au 31 mars 2023, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	8 695	-	-	8 695
Autres créditeurs et charges à payer	760 869	550	6 016	767 435
Salaires à payer	19 745	-	-	19 745
<b>Total</b>	<b>789 309</b>	<b>550</b>	<b>6 016</b>	<b>795 875</b>

### 7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir :

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

- Niveau 1 Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir (suite) :

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2024 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 007 376	-	-	1 007 376
Placements en instruments à taux fixe	-	7 307 137	-	7 307 137
Titres de participation canadiens	-	5 451 793	-	5 451 793
Titres de participation étrangers	-	9 468 393	-	9 468 393
Alternatives	-	1 279 940	3 805 543	5 085 483
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	<b>1 007 376</b>	<b>23 507 263</b>	<b>3 805 543</b>	<b>28 320 182</b>

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2023 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	691 758	-	-	691 758
Placements en instruments à taux fixe	-	10 974 497	-	10 974 497
Titres de participation canadiens	2 659 157	-	-	2 659 157
Titres de participation étrangers	6 101 257	5 047 171	-	11 148 428
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	<b>9 452 172</b>	<b>16 021 668</b>	<b>-</b>	<b>25 473 840</b>

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 8. Immobilisations :

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2024 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2024
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	127 046	123 886	3 160
Matériel informatique	164 876	117 874	47 002
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 667	1 667	-
	<b>293 589</b>	<b>243 427</b>	<b>50 162</b>

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 32 578 \$ (2023 – 26 011 \$).

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2023 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2023
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	125 718	122 661	3 057
Matériel informatique	137 880	87 012	50 868
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 667	1 176	491
	<b>265 265</b>	<b>210 849</b>	<b>54 416</b>

### 9. Apports reportés et produits reportés :

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, à des ateliers de formation et à des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Voici les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 31 mars 2024 :

	2024	2023
	\$	\$
Produits reportés provenant de sources non gouvernementales	-	248 030
Produits reportés provenant de sources gouvernementales	20 000	40 000
Solde à la fin de l'exercice	<b>20 000</b>	<b>288 030</b>

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 9. Apports reportés et produits reportés (suite) :

Voici les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice :

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	288 030	534 858
Déduire : montants comptabilisés en produits	(268 030)	(246 828)
Solde à la fin de l'exercice	<b>20 000</b>	<b>288 030</b>

### 10. Droits contractuels et obligations contractuelles

La Fondation a conclu 17 contrats de paiement d'une valeur totale de 1 743 312 \$ et signé 201 accords de financement avec des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif canadiens dans le cadre du programme de subventions du Fonds national de lutte contre le racisme de la FCRR d'une valeur totale de 3 366 690 \$ (2023 – 2 520 904 \$). Les paiements contractuels minimaux futurs au titre de ce programme s'élèvent à 1 926 921 \$ (2023 – 599 785 \$). Les contrats de paiement comprennent un contrat de location pour les locaux de la Fondation et s'étendent jusqu'au 28 février 2028, avec des paiements contractuels minimums futurs totalisant 465 478 \$ (2023 – 540 799 \$).

Au 31 mars 2024, les paiements contractuels minimaux futurs totalisent 3 414 980 \$ (2023 – 1 957 655 \$).

Exercice	Obligations contractuelles \$
2024-25	3 064 602
2025-26	115 098
2026-27	117 640
2027-28	117 640
<b>Total</b>	<b>3 414 980</b>

# FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

## 11. Produits financiers nets (perte) :

<b>Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	\$	\$
Gains réalisés (pertes) sur la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	(892 935)	(452 626)
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes de l'actif du fonds de dotation	1 126 354	503 223
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(113 191)	(125 315)
	120 228	(74 718)
<b>Produits financiers nets sur les placements</b>	(184 090)	(146 389)
Gains réalisés (pertes) sur la vente de placements		
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	173 964	157 278
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(11 303)	(31 633)
	(21 429)	(20 744)
<b>Produits financiers nets</b>	<b>(98 799)</b>	<b>(95 462)</b>

Au cours de l'exercice, des gains de réévaluation de 2 480 892 \$ (2023 – pertes de 398 706 \$) ont été constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation liés aux actifs du fonds de dotation. Ce montant comprend 117 791 \$ de pertes de change non réalisées (2023 – 324 649 \$).

Au cours de l'exercice, des intérêts et des dividendes hors trésorerie et don de 1 003 744 \$ (2023 – 9 826 \$) étaient inclus dans les produits sur l'actif du fonds de dotation et 42 676 \$ (2023 – 2 677 \$) étaient inclus dans les produits sur les placements.

Au cours de l'exercice, des gains de réévaluation de 159 342 \$ (2023 – pertes de 80 176 \$) ont été constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation liés à l'investissement. Ce montant comprend 23 343 \$ de pertes de change non réalisées (2023 - 78 179 \$).

## 12. Investissement en immobilisations :

(a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	\$	\$
Immobilisations	50 162	54 416
Moins l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	-	(570)
	<b>50 162</b>	<b>53 846</b>

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 12. Investissement en immobilisations (suite) :

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Entrées d'immobilisations	28 323	38 314
Moins : immobilisations louées	-	-
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	28 323	38 314
Amortissement des immobilisations	(32 578)	(26 011)
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	571	552
Variation nette de l'investissement en immobilisations	(3 684)	12 855

### 13. Opérations entre apparentés :

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 494 192 \$ (2023 – 456 261 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et du directeur général.

Au cours de l'exercice, la Fondation a conclu une entente avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, désigné comme ministre aux fins de la *Loi sur la statistique*, d'un montant de 318 654 \$ pour la conception de matériel de formation, le contenu de tous les ateliers et l'organisation d'une série d'ateliers de formation qui se tiendront dans 12 villes du Canada entre mars 2024 et mars 2025.

Au cours de l'exercice, la Fondation a conclu une entente avec le Service correctionnel du Canada pour un montant de 2 375 \$ afin d'offrir un atelier sur la lutte contre le racisme.

Au cours de l'exercice, la Fondation a signé un protocole d'entente avec le Bureau du Conseil privé (BCP) pour un montant de 3 105 \$ afin que le BCP gère l'administration du processus de sélection des membres du Conseil d'administration de la Fondation.

Au cours de l'année, la Fondation a conclu une entente avec le Conseil des arts du Canada et a reçu un financement de 30 000 \$ pour soutenir la participation d'une délégation à la deuxième réunion de l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine en mai 2024 à New York, aux États-Unis.

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 13. Opérations entre apparentés (suite) :

Au cours de l'exercice, la Fondation a conclu un accord avec l'École de la fonction publique du Canada pour un montant de 15 180 \$ afin que l'école donne accès à ses produits et services d'apprentissage commun aux employés de la FCRR. Un montant de 7 590 \$ de cette entente a été payé en 2023-2024.

Au 31 mars 2024, la Fondation avait des comptes à recevoir de 104 898 \$ (2023 – 119 809 \$) de l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

### 14. Crédits :

Le financement du gouvernement comprend les éléments suivants :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Crédits parlementaires fournis		
Crédits reportés - début de l'exercice	1 119 884	2 964 654
Crédits reçus au cours de l'exercice		
Estimé principal	9 000 000	5 000 000
Estimé supplémentaire	-	115 542
	<b>10 119 884</b>	<b>8 080 196</b>
Crédits comptabilisés en produits	7 844 741	6 960 312
Crédits reportés	2 275 143	1 119 884
	<b>10 119 884</b>	<b>8 080 196</b>

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

### 15. Tableau des charges par objet :

#### Charges

	<b>31 mars 2024</b>	<b>31 mars 2023</b>
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	2 960 531	2 435 928
Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme	2 040 756	2 396 043
Éducation et formation du public	1 788 502	1 281 642
Honoraires professionnels	416 766	408 801
Communication	402 523	135 855
Frais administratifs et généraux	195 674	130 776
Honoraires et frais de déplacement des membres	163 111	172 044
Conférences, colloques et consultations	112 987	137 998
Recherche	99 050	195 832
Recrutement et perfectionnement du personnel	97 559	84 673
Loyer	89 638	80 453
Amortissement	32 578	26 011
Systèmes informatiques et développement	14 438	16 162
Charges d'intérêts	10	32
	<b>8 414 123 \$</b>	<b>7 502 250 \$</b>

### 16. Dons en nature

Au cours de cet exercice, la juste valeur des dons de services et de matériel inclus dans les produits « en nature » dans les états financiers était nulle (2023 – nulle). La Fondation n'a reçu aucune promesse de don ni aucun legs au cours de cet exercice (2023 – aucune).



Fondation  
canadienne des  
relations raciales